



Les nouvelles activités à destination des jeunes plongeurs évoluant en milieu naturel

Auteur Marie-Charlotte CONTE

Année 2010 - 2011

Mémoire du cursus d'Instructeur Fédéral Régional



Sommaire

I.	•							licenciés				
	1)	Les:	freir	is de	nature rég	lement	aire			<i>6</i>		
					_							
	2)											
	3)							vens matérie ieur				
								de mer				
	c. Le matériel											
	5) Les freins liés aux facteurs humains											
	6) Les freins liés au manque de transversalité											
								olématiques				
					•		•					
		b.	Les	solut	tions dévelop	pées do	ins le mémo	oire	•••••	15		
II.	La plongée enfant et ses nouvelles activités											
	1)											
						•						
	3)	Conc	ditior	ns d'a	accès aux a	ctivités				17		
III.	La chasse au trésor											
	•											
	2)											
								r				
		C.	Lec	dėrou	ilement de la	chasse	au trésor			22		

IV.	Le parcours d'orientation	24					
	1) En scaphandre						
	a. Le but du parcours d'orientation						
	b. Les règles du jeu						
	2) En P.MT.						
	a. Le but du parcours d'orientation						
	b. Les règles du jeu						
	3) Les échanges						
V.	La « liste de course »	36					
	1) Le but de la « liste de course »	36					
	2) Les règles du jeu						
	a. La mise en œuvre de la « liste de course »						
	b. Le matériel nécessaire						
	c. Le déroulement de la « liste de course »						
	3) Les différents niveaux de jeu	42					
VI.	Le reportage photo en méditerranée						
	1) Le but du reportage photo						
	2) Le reportage photo en méditerranée						
	a. La mise en œuvre du reportage photo						
	b. Le matériel nécessaire						
	c. Le déroulement du reportage						
	3) L'ouverture sur d'autres régions						
/II.	Le partenariat avec l'Education Nationale	<u></u> 52					
	1) Le but de ce partenariat						
	a. Un partenariat gagnant- gagnant						
	b. Le programme et les objectifs de l'Education Nationale						
	2) L'étude de la reproduction sous-marine						
	a. La mise en œuvre de l'étude						
	b. Le matériel nécessaire	56					
	c. Le déroulement de l'étude	60					
	3) L'ouverture sur d'autres régions	65					
Con	alucian	67					

Introduction

Comme chacun le sait, les enfants préfèrent évoluer grâce aux jeux : ils sont alors beaucoup plus attentifs et réceptifs que lors de simples cours théoriques ou pratiques qui ne sont pas toujours très adaptés à leur jeune âge.

Les formations proposées par la FFESSM dans ses différentes disciplines ont pour but de préparer le public à diverses formes de pratiques mais ces formations ne sont pas une finalité mais un « moyen » de réaliser ensuite certaines activités, ces dernières étant la vraie motivation des pratiquants.

Dans le domaine de la plongée scaphandre, les référentiels de compétences de la plongée « Jeunes » permettent de « former » ce public dès l'âge de 8 ans. Pour autant, il existe encore à ce jour peu d'activités dédiées et/ou adaptées à ce public et proposables à l'issue des phases de formation.

Proposer un panel d'activités dédié au public « Jeunes » est la condition minimale pour attirer ce public et le conserver jusqu'à ce que ces pratiquants aient l'âge d'accéder aux formations et aux conditions de pratique du public « adultes ». Dans ce but, la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins a déjà créé depuis quelques années maintenant « la mallette de jeux subaquatiques », mais celle-ci est principalement destinée aux plongeurs évoluant en milieu artificiel.

Dans ce même objectif, les futures activités proposées dans ce mémoire chercheront à répondre au mieux au désir des jeunes plongeurs évoluant en milieu naturel tout en leur permettant d'évoluer dans leur technique individuelle lors de chaque plongée. De plus, ces activités ludiques leur permettront de découvrir de nouveaux horizons proches de la plongée loisir mais nécessitant parfois de nouvelles compétences.

Dans un premier temps, nous étudierons les divers freins à l'évolution de la plongée enfants puis nous explorerons les spécificités du public « Jeunes ». Enfin nous aborderons chacune des nouvelles activités proposées au travers de l'objectif et de la mise en place (matériel nécessaire, déroulement de l'activité,) de celles-ci.

Ces activités pourront revêtir un aspect purement ludique mais aussi pédagogique, dans le cadre de partenariats avec l'Education Nationale. Voire, les deux...

I. Analyse de la situation des jeunes licenciés de la FFESSM

Avec aux alentours de 20 % de plongeurs de moins de 20 ans, la plongée est une des activités sportives les moins pratiquées par ce public particulier, surtout dans les tranches d'âge les plus basses. Certaines activités comme le basket, le hand-ball ou les sports de combat, oscillent entre 50 à 70 % de jeunes de moins de 16 ans dans leurs effectifs alors qu'en plongée, ils ne représentent que 12 % des pratiquants.

En effet, si l'on compare ces chiffres à la population d'un peu moins de 15 millions de personnes de moins de 20 ans recensées en France, la population de plongeurs dans cette catégorie d'âge serait de seulement 0,5 %. Cela laisse donc une marge de progression intéressante.

Pour sensibiliser cette population, il faudrait d'abord modifier l'image de dangerosité de la plongée afin de convaincre les parents, puis continuer à développer une véritable approche spécifique au lieu de se contenter souvent d'une plongée en miniature.

Dans les années à venir, les chiffres évoqués ici apparaîtront comme de plus en plus faibles au regard d'une population de plongeurs qui a plutôt tendance à vieillir. En effet, ces dernières années, il a été observé une relativement forte augmentation du nombre de pratiquants de plus de 60 ans.

Les principaux freins au développement des activités chez les jeunes qui ont été identifiés sont pour certains directement liés aux fonctionnements propres au sein de la FFESSM et pour d'autres peuvent être attribués à l'environnement de pratique en scaphandre.

Ces freins vont être déclinés en six grands groupes assez généraux :

- les freins de nature réglementaire
- les freins liés aux aspects financiers
- les freins liés aux infrastructures et moyens matériels
- les freins liés à la communication
- les freins liés aux facteurs humains
- les freins liés au manque de transversalité

1) Les freins de nature réglementaire

a. Le certificat médical

Le certificat médical demandé pour les jeunes pratiquants (8-14 ans) apparait comme trop lourd pour beaucoup de monde. Il a alors un effet repoussoir du fait de son coût et de la complexité de l'examen de tympanométrie qui nécessite un rendez-vous chez un O.R.L. (un délai est souvent nécessaire pour obtenir un rendez-vous). De plus, si le médecin O.R.L. consulté pour l'audio-tympanogramme n'est pas un médecin fédéral, il est indispensable d'effectuer une seconde visite médicale afin d'obtenir un certificat médical en règle.

b. La limite d'âge

Aucun texte réglementaire ne fixe un âge minimum pour commencer la pratique de la plongée subaquatique en scaphandre.

Toutefois la commission médicale de la fédération délégataire recommande de ne pas commencer à plonger avant huit ans. Ce qui rend les clubs associatifs et commerciaux plus sensibles à la concurrence des autres structures non fédérales où les jeunes peuvent découvrir l'activité plus tôt. Cela est très fréquemment pratiqué dans les mers chaudes et les zones très touristiques où le baptême est ouvert dès le plus jeune âge.

Les jeunes débutent donc la plongée en dehors de la Fédération, alors pourquoi la rejoindraient-ils ensuite?

Autrement dit, le système actuel trop lourd du fait du certificat médical et de la limite d'âge finit par inciter des structures de type SCA à se passer du cadre fédéral surtout quand il s'agit d'activités de découverte courtes comme lors d'accueil de colonies de vacances ou de centre de loisirs, par exemple.

c. L'encadrement

Les normes d'encadrement pour la plongée jeune sont lourdes. En effet, les jeunes plongeurs n'étant pas niveau 1 (plongeurs de bronze, d'argent ou d'or) ne peuvent pas être plus de 2 plongeurs par palanquée avec l'obligation d'un encadrant au minimum E1 pour les plongeurs de bronze. Tout cela demande donc un nombre important d'encadrants pour les clubs proposant de la plongée enfant, ce qui a des conséquences sur d'autres freins à l'évolution des activités fédérales comme les freins liés aux facteurs humains développés un peu plus loin.

d. Les brevets

Le système de brevet actuel apparaît comme contraignant. Il est beaucoup plus adapté aux adultes qu'aux enfants ou jeunes plongeurs. Ce système de brevets ne prend pas suffisamment en compte la psychologie de l'enfant ou de l'adolescent. Leur niveau d'exigence technique est souvent trop poussé. Ils ne répondent pas forcément aux attentes des jeunes, ne valorisent pas tout ce qui peut être fait en plongée libre.

En effet, les jeunes plongeurs peuvent passer leur niveau 1 dès l'âge de 12 ans, avec dérogation, et ensuite certes ils peuvent passer le niveau 2 dès 16 ans mais ils ne pourront réellement exploiter ce deuxième niveau que lors de leur majorité. Les jeunes plongeurs peuvent donc rester pendant 6 ans (de 12 ans à 18 ans) sans véritable évolution dans l'activité. En effet, durant cette période, il n'y aucune animation parallèle qui leur est proposée que ce soit dans la découverte des autres activités de la FFESSM (photo, apnée, biologie, ...) ou dans des variantes au sein de la plongée (plongée libre, jeux en scaphandre, ...).

e. L'accueil des groupes d'enfants

Concernant, l'accueil de colonies de vacances ou de centres de loisirs, c'est une réglementation spécifique qui s'applique est qui contraint à un encadrement assez important avec l'obligation d'avoir des encadrants ayant le brevet d'Etat (BEES 1, BEES 2 ou BEES 3) puisque cette prestation est rémunérée. De plus, d'après la loi : quel que soit le niveau de pratique des mineurs, l'activité exercée s'entend comme une activité d'enseignement exigeant l'organisation adéquate et les qualifications correspondantes de l'encadrement.

Les textes réglementaires englobant les activités avec et sans scaphandre, cela crée donc un barrage aux activités comme la plongée en libre comprenant entre autres les activités PMT.

Toutes ces contraintes réglementaires découragent souvent les dirigeants de clubs associatifs ou commerciaux, les organisateurs et même les encadrants de proposer ou de développer les activités qui sortent du club comme les voyages, les activités périscolaires, l'accueil de colonie, ...

La prise de responsabilité trop importante freine souvent même les meilleures volontés.

A ceci peut s'ajouter parfois, un veto local ou une certaine réticence de la part de l'Education Nationale qui bloquent ou tout du moins ralentit fortement tout développement en ne délivrant pas ou tardivement les autorisations administratives ou pédagogiques nécessaires à ces activités.

2) Les freins liés aux aspects financiers

L'aspect financier est un frein au développement des activités et à l'accès au plus grand nombre.

Le plus souvent lorsqu'un enfant souhaite faire de la plongée, il faut ajouter le coût de la licence, du certificat médical, de la cotisation (souvent assez élevée) et de celui de matériels spécifiques. En plus de tout cela, les parents auront un coût supplémentaire lors de chaque sortie en milieu naturel pour les clubs de l'intérieur ou lors de chaque plongée pour les clubs du littoral.

Le total de l'activité rebute de nombreux parents n'ayant pas les moyens d'offrir ce genre d'activité à leur enfant.

Les clubs ont aussi à faire face à des difficultés similaires avec l'achat de matériels spécifiques pour les enfants : combinaisons, petites bouteilles, ...

Il est aussi important que les clubs puissent accueillir les enfants dans des

espaces protégés et faciles d'accès, ce qui n'est pas toujours aisé.

3) Les freins liés aux infrastructures et moyens matériels

a. Les infrastructures des clubs de l'intérieur

Au-delà du simple déficit d'équipements sportifs et de piscines auquel doivent faire face de nombreux clubs en fonction de leur localisation, un problème très souvent rencontré est le manque de créneaux piscines accessibles aux jeunes. En effet, les horaires étant inadaptés : ils sont soit trop tardifs entre 20h et 22h, soit incompatibles avec les rythmes scolaires ou la disponibilité de l'encadrement. Même dans le cas de créneaux piscine adaptés, leur renouvellement chaque année n'est jamais totalement acquis et peut remettre en cause l'activité « jeunes » au sein des clubs concernés. De même, pour chaque créneau, l'effectif maximum reste lié aux caractéristiques du bassin, ce problème ne pouvant être résolu qu'en obtenant des créneaux supplémentaires, ce qui est souvent mission impossible.

Pour l'organisation de voyages ou de sorties en milieu naturel, il y a une insuffisance des structures d'accueil qui, non seulement doivent être agréées FFESSM, et posséder des équipements adaptés pouvant accueillir simultanément les enfants, leurs encadrants et des adultes accompagnateurs dans certains cas. De même les bateaux ne sont pas toujours bien adaptés pour recevoir des jeunes plongeurs (mises à l'eau, rangements, aspects sécurité, ...).

Les sites de plongée exploitables pour un public jeune sont plus limités et généralement différents de ceux des adultes. Ce qui demande une organisation particulière :

sorties uniquement pour les jeunes :

Cela nécessite une procédure plus longue car il s'agit, dès lors que la sortie concerne plus de 6 enfants, de fournir :

- une déclaration de sortie à la DDJS

Celle-ci doit être faite au moins 2 mois avant la date du début du séjour. 8 jours avant le début du séjour, il faut aussi communiquer de nombreux documents justifiant de l'identité des participants responsables des mineurs.

- l'élaboration d'un projet éducatif

Malgré tout, cela permet d'avoir une organisation des plongées plus simple surtout au niveau de la gestion des horaires.

L'inconvénient également est que cela sépare les familles souhaitant pratiquer une activité tous ensembles.

- sorties à horaires décalés (enfants / adultes) :

Les parents qui le souhaitent peuvent certes faire une sortie avec leurs enfants mais au niveau de l'organisation du reste de la sortie, cela demande une organisation très rigoureuse surtout au niveau des repas le midi car les enfants et les adultes ne plongent généralement pas aux mêmes horaires, faute de sites adaptés.

b. Les infrastructures des clubs de bord de mer

Les centres de bord de mer proposent surtout des activités de plongée et ne proposent que très rarement des activités aquatiques complémentaires comme la plongée libre ou la randonnée subaquatique.

Les quelques centres répondant bien aux besoins des séjours jeunes ne peuvent répondre à la demande. Il y a en effet un phénomène de saturation qui est renforcé par une « saison » plus courte chez les jeunes. Celle-ci se limitant aux vacances scolaires et parfois aux week-ends.

c. Le matériel

Malgré une évolution ces dernières années, le matériel spécifique conçu pour les enfants est toujours assez difficile à trouver, et quand il existe, il est vendu à des prix largement équivalents à ceux des matériels adultes. En effet, le nombre

assez limité de jeunes pratiquant la plongée scaphandre ou la plongée libre n'incite pas les fabricants à développer un tel matériel en dehors des traditionnels palmes, masque et tuba accessibles au grand public.

4) Les freins liés à la communication

L'image de la plongée véhiculée par les médias est souvent celle d'un milieu « à risques ». Même si l'objectif est de faire aussi de la prévention, il en résulte une image relativement négative avec des messages où l'on parle beaucoup plus souvent des accidents que des activités de découverte.

De plus les messages des médias sont peu tournés vers les jeunes : il n'y a pas d'images impressionnantes comme les autres sports nautiques. La plongée est généralement associée au tourisme de luxe, à l'exotisme ou au voyage lointain.

Les « valeurs » propres de l'activité : esprit d'équipe, responsabilité, respect du milieu, découverte, ne sont que rarement mises en avant. L'aspect pluridisciplinaire n'est pas non plus véhiculé par la Fédération elle-même : sa communication vers le grand public est axée principalement sur la formation et la technique de la plongée en scaphandre.

La communication est souvent inadaptée au jeune public puisque les supports habituels de communication (magazines, émission de télé parlant de plongée) ne sont pas les supports que lisent ou regardent les jeunes.

Il en résulte un manque d'efficacité de la communication de la FFESSM: les techniques pour mieux diffuser les produits destinés aux jeunes sont méconnues et font défaut. Lors de grandes manifestations comme « le salon de la plongée », la plongée jeune n'est pas assez mise en avant, rien ne leur est véritablement proposé dans les diverses activités de la FFESSM, à l'exception du baptême.

Il est aussi à constater une insuffisance de partenariats avec d'autres organismes qui sont plus spécialisés que la fédération vis-à-vis des jeunes comme l'Education Nationale, les Fédérations ou les Organismes de Jeunesse non-spécialistes de la plongée.

L'absence d'une commission spécialisée « commission jeune » au niveau fédéral entraîne un manque de visibilité et une absence d'interlocuteur privilégié pour ces partenaires potentiels. Une politique volontariste pour démarcher ces organismes au niveau national faciliterait beaucoup les démarches locales qui ont le mérite d'exister, mais qui restent isolées ou trop ponctuelles dans le temps.

5) Les freins liés aux facteurs humains

La première constatation est la difficulté que rencontrent beaucoup de clubs pour trouver et pérenniser l'encadrement des sections enfants ou des activités jeunes.

Cette pénurie d'encadrement a probablement plusieurs causes :

- un manque de motivation pour s'occuper de ce public spécifique
- une image négative liée, en partie, par des problèmes de discipline
- une méconnaissance des méthodes pédagogiques adaptées
- un manque de disponibilité lorsque les créneaux horaires sont adaptés aux jeunes

On constate aussi un fort vieillissement des encadrants s'occupant des enfants, cela est dû à leur faible renouvellement et à l'âge de plus en plus tardif d'obtention des diplômes. Alors qu'au contraire, l'encadrement des jeunes devrait être l'affaire d'initiateurs et de moniteurs jeunes et dynamiques ayant entre 18 et 30 ans.

Bien que ces dernières années, il est une amélioration dans la formation spécifique destinée aux jeunes, celle-ci reste cependant insuffisante selon de nombreux cadres. En effet, la plongée enfant ou jeune est que très peu abordées lors des cursus (stages initiaux, stages en situation ou stages finaux) tant au niveau du MF1 que de l'initiateur.

La méconnaissance de ce type de public renforce la désaffection constatée. Dans un second temps, le manque d'échanges, de forums, d'aides et d'outils pédagogiques, d'ouvrages de référence augmente le déficit initial.

Quand un encadrant est motivé, il se retrouve bien seul face à un manque de volonté des clubs ou à des dirigeants frileux face au poids des responsabilités et à la lourdeur de la réglementation. De plus, l'encadrant volontaire trouve de nombreux adultes qui préfèrent garder leur tranquillité lors des créneaux piscine sans enfants ou même en mer sur les bateaux.

Mais malheureusement, il est à déplorer un manque important d'encadrants lors de l'organisation de sorties jeunes en milieu naturel.

6) Les freins liés au manque de transversalité

Il est difficile de répondre efficacement aux attentes très diversifiées du jeune public ou de lui offrir des possibilités de changements après quelques années de pratique d'une activité puisqu'il y a une séparation entre les différentes commissions et par conséquence le cloisonnement entre les différentes activités au niveau des clubs.

Il est alors constaté une démotivation des jeunes après le niveau 1 puisque aucune activité ou cursus spécifique ne leur est proposé en attendant de passer le niveau 2.

Même au niveau des plus jeunes (8-14 ans), les cursus ont une image trop technique et pas assez ludique. Les encadrants voient souvent ces brevets comme une transcription des brevets adultes et donc les enseignent généralement de manière similaire.

Les activités autres que la plongée scaphandre ne sont pas mises en avant et ne sont pas suffisamment utilisées pour attirer les jeunes. En effet, la plus part des clubs est spécialisée et n'offre qu'une seule et unique activité; d'autres clubs limitent leur offre en terme d'activités variées à cause d'un manque d'encadrement, de créneau horaire ou de matériel spécifique.

La limitation de l'offre à la seule plongée technique est encore plus flagrante pour les structures de bord de mer, même si certaines essaient de proposer de la découverte PMT.

L'appel aux formateurs venant des commissions départementales ou régionales pour promouvoir d'autres activités que celles proposées dans le club d'origine, est méritoire mais manifestement peu efficace car trop souvent sans suite. Les jeunes essaient un fois l'activité mais sont obligés de changer de club, d'horaire ou même d'abandonner la première activité pour continuer s'ils le souhaitent.

Même dans les clubs qui ne sont pas strictement spécialisés, le jeune est le plus souvent obligé de choisir une activité dès l'inscription quitte à pouvoir changer éventuellement, mais il ne lui est pas proposé de formation ouvrant sur un ensemble d'activités variées et pratiquées en parallèle.

7) Les solutions proposées aux diverses problématiques

a. Les principales solutions

De nombreuses solutions existent mais elles ne peuvent être mises en œuvre de manière isolée. Il est donc nécessaire de chercher des solutions permettant de supprimer le plus possible de frein au développement des activités.

Voici quelques-unes des solutions proposées afin de relancer les activités jeunes au sein de la FFESSM.

i. Revaloriser l'encadrement des jeunes

Il faudrait changer l'image de l'activité « plongée jeune » afin d'attirer plus de moniteurs et d'initiateurs. S'ils pouvaient en retirer un bénéfice (formations

améliorées, compétences pédagogiques accrues et valorisées, ...), de nombreux cadres se tourneraient vers cet aspect spécifique de la plongée.

De plus, il semble nécessaire que les activités jeunes ne soient pas les parents pauvres ou simplement des points facultatifs dans les programmes de formation de cadres techniques. Il faudrait que les stages initiaux des encadrants (MF1 ou initiateur) comportent une formation sur les activités des jeunes et la pédagogie associée. De même, les stages en situations de ces mêmes encadrants devraient comporter obligatoirement des séances avec des jeunes plongeurs au même titre que les séances « niveau 1 ».

ii. Former des cadres pluridisciplinaires

Il semble indispensable de former des encadrants pluridisciplinaires car c'est généralement par les cadres que les jeunes cherchent à découvrir les possibilités qui leurs sont ouvertes. Un club ayant des cadres aux formations pluridisciplinaires pourra répondre au mieux et rapidement aux attentes de ses plongeurs.

Ces moniteurs pourront alors renforcer leurs connaissances mutuelles de manière complémentaire.

iii. Le matériel

Une solution pour réduire les coûts du matériel enfant et jeune serait de développer l'idée d'un partage entre les clubs avec un « parc matériel » commun. L'entretien serait commun, le partage des frais également et chaque club pourrait utiliser librement le matériel en fonction de ses besoins sans pénaliser ses associés évidemment (pas de réquisition de matériel, ...).

Une autre possibilité à étudier serait une généralisation de partenariat avec des grandes marques comme cela se fait déjà dans certains clubs.

iv. La disponibilité des infrastructures

Une possibilité pour reconquérir des créneaux piscine serait peut-être de faire entrer les activités fédérales au sein des clubs municipaux axés sur les jeunes et qui ont généralement de bons créneaux le mercredi.

Bien sûr, de telles solutions ne peuvent se développer qu'en association avec une baisse des prix de l'activité et des allègements dans l'obtention du certificat médical.

v. Les structures d'accueil « plongée jeune »

Il serait intéressant de recenser les clubs ayant pour activité la « plongée jeune », afin d'établir une liste qui serait mise à disposition de tous sur le site de la FFESSM et qui, par conséquent, faciliterait les recherches des clubs souhaitant faire une sortie en milieu naturel avec leurs jeunes pratiquants.

vi. Une nouvelle commission

Il serait peut-être intéressant que la FFESSM étudie le développement d'une nouvelle commission : la « Commission Jeune ». En effet, celle-ci permettrait de rassembler toutes les informations concernant les activités à destination des enfants et des adolescents que ce soit au niveau :

- des activités à leur proposer (jeux, ...)
- de la manière dont il faut aborder l'enseignement (cursus spécifique)
- de la pédagogie à adapter selon l'âge du pratiquant
- ...

Au sein de cette commission grâce à la présence de spécialistes, les encadrants, intéressés par la formation « jeune », pourront trouver tous les éléments dont ils auront besoin pour constituer leurs séances aussi bien pratiques que théoriques.

Cette adaptation, de la fédération et surtout des encadrants, au jeune public permettrait certainement de palier à la démotivation actuellement présente chez les adolescents surtout et attirerait de nouveaux pratiquants.

vii. Être à l'écoute des jeunes

Si les activités jeunes ne se développent pas aussi bien que cela aurait pu être pensé, il faut peut-être se poser la question de savoir si l'on répond ou non aux attentes des jeunes pratiquants. Il est nécessaire de laisser les jeunes plongeurs s'exprimer sur leurs attentes en fonction de leur âge afin de répondre au mieux à leur demande.

« Arrêtons de parler à leur place et écoutons les. »

b. Les solutions développées dans le mémoire

Dans ce mémoire, il est proposé des solutions afin de pérenniser les jeunes dans la fédération.

Les solutions seront donc plus tournées vers deux domaines :

la démotivation des jeunes

Pendant le temps d'attente entre deux passages de brevet et plus particulièrement entre le passage du niveau 1 et du niveau 2, les jeunes se démotivent. En effet, il a été vu plus haut que cette phase d'attente représentait pour certains plongeurs une période de 6 ans où aucune alternative véritable ne leur est proposée aujourd'hui.

Mais il est possible de les motiver à nouveau grâce entre autres à une ouverture des diverses commissions de la FFESSM passant par l'organisation de nouvelles activités.

- l'ouverture vers l'éducation nationale

Le travail en collaboration avec l'éducation nationale, en appui sur le programme enseigné lors des cours de SVT (Sciences et Vie de la Terre), permettrait de résoudre des problèmes liés à l'aspect onéreux de l'activité grâce à des subventions des conseils régionaux et des villes en autre.

D'autre part, cela permettrait de faire découvrir cette activité à un plus large public et par conséquent d'attirer plus de jeunes vers la plongée scaphandre.

II. La plongée enfant et ses nouvelles activités

1) La plongée enfant et sa pédagogie

La plongée enfant est une activité spécifique. Le système pédagogique de progression proposé à l'adulte ne parait pas pertinent pour l'enfant. En effet, avec les enfants, il faut tout réinventer : oubliés la profondeur, les brevets, les gestes techniques obligatoires, les exercices rébarbatifs,

Il va donc falloir mettre en place des activités subaquatiques éducatives qui comprennent aussi bien la plongée libre, la plongée avec scaphandre que toutes les animations éducatives, ludiques et culturelles que l'on pourra leur associer.

a. Les objectifs de la plongée enfant

Plus l'enfant sera jeune et plus les activités devront être variées et ludiques. L'enseignement doit revêtir une forme attrayante et procurer du plaisir aux jeunes plongeurs. L'eau offre une aire de jeu quasi illimité, c'est donc à l'enseignant de savoir varier les jeux pour éliminer les situations d'échecs.

Les enfants qui veulent faire de la plongée s'intéressent avant tout à la vie marine : principalement les dauphins et autres poissons comme les poissons clowns avec Némo. Les moniteurs de plongée doivent donc leur apporter un contenu éducatif adapté à leurs désirs. Il s'agit de s'appuyer sur ce goût pour leur donner des bases solides sur l'environnement marin et sa préservation. La plongée sous-marine est alors un excellent tremplin pour l'apprentissage de la vie marine et du milieu aquatique en général. Plonger ne doit être, en aucun cas, l'expression de la performance sportive.

Par contre, il ne faudra pas lors de ces plongées de cadre rigide : il faudra laisser libre cours à l'imagination afin de trouver des moyens de motiver les enfants. Lors des plongées, les jeunes plongeurs devront travailler en équipe, avoir une démarche participative (curiosité, ...) et bien sûr respecter les consignes.

b. Les méthodes pédagogiques

Tous les enfants qui veulent faire de la plongée sont passionnés par l'eau. Mais il faut transformer cet engouement en apprentissage efficace et cela dans la bonne humeur évidemment. Les jeux font donc partie intégrante du développement de l'enfant.

En effet, au-delà du plaisir, le jeu offre un excellent moyen d'apprendre : l'enfant a alors une liberté d'action et de décision (engagement individuel, possibilité d'expression, ...).

On apprend toujours mieux quand on est acteur de son apprentissage et quand c'est ludique.

2) Les différentes activités proposées

Les jeunes plongeurs ont besoin de varier les plaisirs lors de leurs différentes plongées et il faut alors trouver des activités adaptées au milieu sous-marin qui soient les plus ludiques possibles.

Il est ainsi possible d'adapter des activités pour les adultes aux enfants, d'adapter au milieu marin des jeux déjà existants ou tout simplement de créer de nouvelles activités adaptées aux jeunes plongeurs.

Les activités développées ici sont les suivantes :

- la chasse au trésor
- la course d'orientation en scaphandre
- la course d'orientation en P.M.T.
- la « liste de course »
- le reportage photo

Chacune de ses activités permettra au jeune plongeur de perfectionner sa technique personnelle en immersion ou en surface, de connaître plus précisément la faune et la flore qui l'entourent lors de chacune de ses incursions sous-marines et de découvrir d'autres disciplines présentes au sein de la F.F.E.S.S.M. comme l'orientation, la biologie ou encore l'apnée. Mais surtout cela va lui permettre de très certainement percevoir ses futures plongées sous un angle nouveau.

Lors de chacune de ses plongées, l'enfant sera toujours en présence d'un encadrant qui sera là pour assurer sa sécurité mais aussi pour le conseiller et l'aider si nécessaire ou si l'enfant est demandeur.

3) Conditions d'accès aux activités

Pour qu'un jeune plongeur puisse participer à l'une des nouvelles activités proposées par un club, une région ou la FFESSM, il faudra que celui-ci ait plus de

8 ans et qu'il présente les mêmes documents que lors de la pratique de la plongée en scaphandre.

Il faudra donc que l'enfant soit en possession de :

- un certificat médical en cours de validité

Le certificat médical devra être fait par un médecin hyperbare ou un médecin spécialisé comme indiqué dans le manuel de formation technique.

Un examen O.R.L. complémentaire est souhaitable chez les enfants de moins de 12 ans mais n'est pas obligatoire.

Toutefois, il faudra rester vigilant sur le fait que les certificats médicaux à destination des jeunes plongeurs ont souvent une durée de validité inférieur à 1 an.

- une carte de niveau de plongée

La carte de niveau ne sera pas nécessaire pour toutes les activités. Certaines activités s'effectuant en P.M.T. comme la course d'orientation en P.M.T., il n'y aura pas d'obligation de niveau de plongeur pour celle-ci.

- une autorisation parentale

L'autorisation parentale doit être rédigée par le représentant légal de l'enfant.

- une licence en cours de validité

Si l'enfant ne possède pas de licence en arrivant dans un club pour participer aux différentes activités, le club pourra lui en délivrer une qui sera utilisable immédiatement.

De plus, l'enfant n'effectuera qu'une plongée par jour conformément au code du sport, c'est-à-dire que le jeune plongeur ne pourra pas réaliser plusieurs activités dans la même journée. Il faudra échelonner la découverte de chacune de ces nouvelles activités sur plusieurs jours.

Mais le plus important sera de prendre en compte la motivation de l'enfant lors de chaque activité. Il ne faudra, en aucun cas, forcer un jeune plongeur à faire une activité s'il n'a pas envie.

III. La chasse au trésor

1) Le but de la chasse au trésor

La chasse au trésor de la FFESSM permettra aux jeunes plongeurs de découvrir ou de redécouvrir les sites de plongées avec pour objectif la recherche d'indices indispensables à leur quête du trésor.

De plus, grâce à la chasse au trésor, les enfants pourront faire la connaissance d'autres jeunes de leur âge, qui sont comme eux à la recherche d'indices. En effet, il leur sera nécessaire de prendre contact avec les autres jeunes plongeurs par internet (sur le site dédié à la chasse au trésor) ou par téléphone afin de réunir l'ensemble des indices par des échanges.

Bien entendu, cette chasse au trésor s'adresse à tous les enfants, dès 8 ans, ayant déjà un niveau de plongée que ce soit le plongeur de bronze, d'argent ou d'or puisqu'elle requiert lors des plongées une certaine autonomie des plongeurs.

2) Les règles du jeu

a. La mise en œuvre de la chasse au trésor

Pour que la chasse au trésor se passe dans les meilleures conditions possibles, il est important de définir des sites de plongées, où se trouveront les indices, qui soient abrités, protégés et balisés. De plus, ces sites ne devront pas avoir des fonds qui soient trop importants (moins de 10 mètres).

Cette recherche d'indice se passera systématiquement lors de plongées d'exploration où un encadrant sera présent dans chaque palanquée afin de gérer l'orientation ainsi que la sécurité pendant la plongée. L'enfant devra seulement récolter un maximum d'indices à chaque plongée en faisant attention de ne pas perdre sa palanquée. Ces plongées auront lieu de préférence lorsque les conditions météo seront bonnes afin que cela reste un plaisir pour tout le monde.

Pour la deuxième partie de la chasse au trésor, il sera nécessaire de trouver un lieu différent des sites de plongée habituels. Il serait préférable que ce soit un grande zone de sable, de faible profondeur (moins de 6 mètres) afin que tous les enfants quel que soit leur niveau puisse accéder au trésor.

Le fait d'être sur une plage de sable compliquera un petit peu plus la recherche du coffre au trésor et mettra ainsi plus de suspense qu'en au vainqueur.

De plus, l'encadrant ne sera plus là pour l'orientation mais uniquement pour assurer la sécurité de sa palanquée.

b. Le matériel nécessaire

Pour pouvoir réaliser la première partie de la chasse au trésor, il faudra, comme pour la chasse au trésor en méditerranée créée par l'organisme « Objectif Atlantide », avoir des plaquettes en argile rouge pour les indices ayant des noms d'animaux marins et des plaquettes en argile blanche-grise pour les cadeaux, par exemple.

Pour qu'il n'y est aucune copie possible de ces plaquettes, celles-ci seront numérotées : les plaquettes « indice » porteront des numéros à 6 chiffres alors que les plaquettes « cadeau » auront un numéro à 1, 2 ou 3 chiffres selon le nombre de cadeaux offerts par les sponsors de la chasse au trésor.



Cette numérotation nécessitera donc d'établir au préalable des listes informatiques ou seront recensées toutes les plaquettes avec le nom de l'indice (espèce ou joker) pour les plaquettes « indice » et le type de cadeau pour les plaquettes « cadeau ».

Pour les plaquettes « indice », il y en aura 14 types différents à collecter pour les distinguer, elles auront chacune un nom d'une espèce spécifique :





Bien évidemment, il sera nécessaire de fabriquer chacune de ces plaquettes « indice » en plusieurs centaines d'exemplaires afin que chacun ait la possibilité de trouver les plaquettes « indice » ainsi que les échanger. Par contre, en ce qui concerne les plaquettes « cadeau », il suffira d'en créer une unique par cadeau.

En plus de toutes ces plaquettes « indice », il y en aura une supplémentaire : la plaquette « joker » qui ne sera réalisée qu'en une petite centaine d'exemplaires et elles seront-elles aussi avec un numéro à 6 chiffres comme les plaquettes « indice ».

Plaquette « Joker »

Pour la deuxième partie de la chasse au trésor, qui sera celle de recherche du trésor en lui-même, il faudra incontestablement un coffre au trésor immergeable rempli de jouets en plastique tels que des colliers dorés, des pièces en or, ...



De plus, pour que les jeunes plongeurs puissent trouver le lieu où se cache le trésor, il sera essentiel de créer une carte du lieu de fouilles décidé au préalable puis ensuite de créer une énigme permettant de déterminer ce lieu.



Exemple de carte au trésor (voir annexe)

Pour que toute cette chasse au trésor soit possible, il sera aussi nécessaire de créer sur le site officiel de la FFESSM, un espace « chasse au trésor jeune » où il sera possible de retrouver : les règles du jeu, les sites de plongées, la liste des indices à récolter ou des cadeaux, le classement des aventuriers, le forum d'échange, ... et évidemment c'est ici que se fera l'inscription des participants.

Et enfin, il faudra prévoir le cadeau final pour l'équipe qui découvrira le trésor : deux équipements de plongée complets. Pour cela, il suffira de faire appel aux différentes marques de matériel de plongée sponsors de cette chasse au trésor spéciale jeunes.

c. Le déroulement de la chasse au trésor

Les enfants ont tous envie de trouver un trésor que ce soit sous l'eau ou sur terre. Ils aiment tous à se prendre pour de grands aventuriers et c'est donc dans ce but là que la chasse au trésor leur permettra de réaliser leur rêve.

Pour participer à ce jeu, les jeunes plongeurs devront être âgés d'au moins 8 ans et au plus de 14 ans. Ils devront aussi être titulaires d'un niveau de plongée ainsi qu'être licenciés à la FFESSM.

Cette chasse au trésor se déroulera entre le 1^{er} mai et le 31 août et sera composée de deux parties. La recherche du trésor se fera lors de plongées d'exploration sur des fonds compris entre 0 et 10 mètres suivant si le chercheur de trésor possède le plongeur de bronze, d'argent ou d'or. Au cours de ces plongées, l'enfant sera toujours encadré par un E1 ou un Guide de Palanquée au minimum selon le niveau du plongeur. Ce seront les mêmes règles d'encadrement et de niveau d'évolution que celles indiquées dans le manuel de formation

technique pour chaque niveau de plongée enfant qui seront suivies afin de garantir la sécurité du jeune explorateur.

Le déroulement de la chasse au trésor :

Dans un premier temps, il faudra s'inscrire sur le site internet de la FESSM (<u>www.ffessm.fr</u>) dans la rubrique « chasse au trésor jeune ». L'inscription sera bien évidemment gratuite. C'est dans cette rubrique-là que les jeunes explorateurs pourront trouver tous les renseignements nécessaires à la chasse au trésor : les sites de plongées, les indices à trouver, ...

1^{ère} partie :

Lors de cette première partie de la chasse au trésor, les jeunes plongeurs devront réunir les 14 indices différents et les déclarer sur le site Internet avant la fin du mois de juillet. Pour cela, ils effectueront des plongées d'exploration toujours encadrées sur les sites définis sur le site Internet.

Une et une seule des plaquettes « indice » pourra être remplacée par la plaquette « joker ». Les plaquettes manquantes pourront être échangées par le biais d'internet ou de plongeur à plongeur directement.

Il serait aussi intéressant de mettre une plaquette « indice » uniquement présente en méditerranée, une autre qu'ils ne pourraient découvrir qu'en Atlantique Sud et une dernière uniquement sur les sites en Atlantique nord. Cela permettrait aux enfants d'avoir de plus grands échanges entre eux ou d'aller plonger dans d'autres régions afin d'obtenir tous les indices.

2^{ème} partie :

Une fois, tous les indices déclarés sur le site, les enfants recevront au matin du 1^{er} août, par exemple, la carte au trésor qui leur permettra de découvrir où se cache le trésor.

Pour trouver le trésor, il suffira que les jeunes explorateurs, en palanquée, suivent les consignes présentes sous forme d'énigme sur la carte. Cette énigme pourra être sous la forme de charade, de rébus ou de tout autre jeu de mots.

C'est la première équipe qui remonte le coffre en surface qui sera déclarée vainqueur et qui emportera les deux équipements de plongée complets.

Pour faire connaître ce jeu aux jeunes plongeurs, il sera nécessaire de faire de la publicité en faisant des affiches pour les clubs ou tout simplement en envoyant un courrier spécial « chasse au trésor » à tous les jeunes licenciés FFESSM.

IV. Le parcours d'orientation

1) En scaphandre

a. Le but du parcours d'orientation

Le parcours d'orientation en scaphandre permettra aux jeunes plongeurs de se repérer en immersion dans une zone prédéfinie grâce à l'utilisation d'instruments tels que la boussole ainsi que de développer leur orientation intuitive grâce à l'observation du fond sous-marin et de ses caractéristiques. Tout cela étant accompagné d'une carte définissant les points caractéristiques des lieux tels que les zones de sables, les roches,

De plus, ce parcours d'orientation permettra lors des compétitions réalisées au sein des clubs de développer un esprit d'équipe parmi les enfants puisque ce sera par équipe de deux plongeurs (et d'un encadrant pour assurer la sécurité évidemment) que se dérouleront ses épreuves.

Par la suite si cela leur plaît, les jeunes plongeurs pourront alors commencer une formation au sein de la commission orientation de la FFESSM afin de s'améliorer dans cette technique ou tout simplement pour découvrir d'autres plaisirs en plongée.

Bien entendu, ce type de compétition d'orientation en scaphandre s'adresse à tous les enfants, dès 8 ans, mais pas directement aux plongeurs débutants puisque ce type de reportage requière la maîtrise des fondamentaux de la plongée en scaphandre (équilibre - respiration - propulsion).

Il sera donc nécessaire que les enfants qui souhaitent faire un reportage photo aient déjà ou passe au préalable un niveau de plongeur : plongeur de bronze, d'argent ou d'or.

b. Les règles du jeu

i. La mise en œuvre du parcours d'orientation

Pour que le parcours d'orientation en scaphandre se passe dans les meilleures conditions possibles, il est important que celui-ci se déroule dans un lieu abrité, protégé et balisé évidemment. De plus, ces sites ne devront pas avoir des fonds qui soient trop importants (moins de 6 mètres).

Ce parcours d'orientation pourra se dérouler soit lors de plongées d'entrainement spécifiques à cette pratique, soit lors de compétitions organisées au sein d'un

club. Ces compétitions se dérouleront sur une saison complète de plongée (de mai à septembre) afin que les conditions météorologiques soient suffisamment bonnes pour les enfants et que l'eau ne soit pas trop froide. Lors de chaque compétition les jeunes plongeurs cumuleront des points afin de définir à la fin de la saison « le champion d'orientation en scaphandre ».

Lors des premières plongées d'entrainement, il sera indispensable d'avoir un encadrant pour chaque jeune plongeur afin que l'encadrant puisse expliquer à l'enfant l'utilisation de la boussole d'une part et que d'autre part, il lui explique comment il pourra se repérer grâce à certains points caractéristiques du fond et à sa carte sous-marine des lieux.

Lors des plongées d'entrainement suivantes, les enfants pourront être en équipe de deux afin d'apprendre à communiquer sur leurs décisions communes tout en restant en immersion ; il y aura toujours avec eux un encadrant pour assurer leur sécurité ainsi que les corriger ou les aider à faire le parcours d'orientation grâce à leur carte.

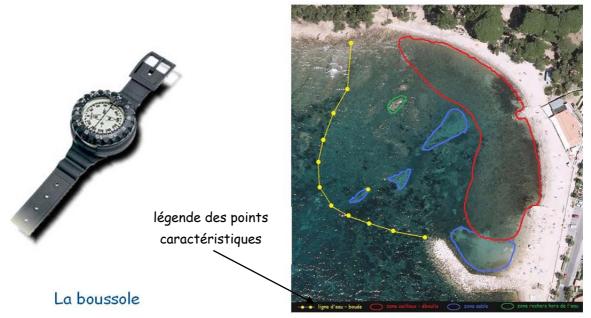
Lors des plongées en « compétition », les jeunes plongeurs seront obligatoirement en binôme, un encadrant sera aussi présent mais uniquement là pour la sécurité de sa palanquée. Les enfants devront appliquer en binôme toutes les techniques nécessaires (orientation avec instrument ou intuitive) afin de réaliser leur parcours d'orientation le plus vite possible.

ii. Le matériel nécessaire

Le parcours d'orientation en scaphandre étant une activité supplémentaire proposée par le club que ce soit pour les entrainements ou les compétitions, tout le matériel en plus du matériel de plongée habituel sera donc fournit par les organisateurs eux-mêmes. Si l'enfant possède déjà du matériel, il pourra évidemment l'utiliser lors de ses plongées.

Le club fournira donc comme matériel spécifique pour le parcours d'orientation en scaphandre : une boussole immergeable ainsi qu'une carte des lieux où se déroulera le parcours avec évidemment ses points caractéristiques précisés en légende. Ce matériel sera sous la responsabilité du plongeur ou de l'équipe durant toute la plongée.

La carte des lieux devra être, si possible, la plus ressemblante possible à ce que les jeunes plongeurs pourront en effet rencontrer sous l'eau : la majorité des points caractéristiques devront être présents et clairement identifiés.



La carte des lieux

La carte des lieux pourra facilement être obtenue grâce à l'utilisation d'internet et plus particulièrement de « Google Maps » qui permet d'obtenir une photo satellite de tous les endroits voulus.

Il y aura aussi un matériel spécifique au parcours qu'il faudra préparer au préalable: il s'agit de planchettes « indice » immergeables. Ces planchettes devront être fixées au fond à des points clés du parcours ou données par l'encadrant pour accéder à l'indice suivant.



Planchette « indice »



Planchette « fin de parcours »

En effet, il sera nécessaire d'avoir aux alentours de 10 planchettes « indice » et une planchette de fin de parcours pour chaque équipe participant au parcours d'orientation

iii. Le déroulement du parcours d'orientation

Ce parcours d'orientation en scaphandre devra se dérouler sur deux types de plongées : les entraînements et les « compétitions ». Toutes ces plongées se dérouleront toujours entre 0 et 6 mètres : zone de profondeurs accessible à tous les enfants qu'ils soient plongeur de bronze, d'argent ou d'or.

Au cours de ces plongées, l'enfant sera toujours encadré par un E1 ou un Guide de Palanquée au minimum selon le niveau du plongeur. Ce seront les mêmes règles d'encadrement que celles indiquées dans le code du sport pour chaque niveau de plongée enfant qui seront suivies afin de garantir la sécurité des jeunes plongeurs.

Afin de respecter le manuel de formation technique et dans l'objectif que ce parcours d'orientation en scaphandre reste un plaisir pour les enfants, les plongées ne devront pas dépassées les 20 à 25 minutes d'immersion. La séance quant à elle pourra être d'une durée supérieure avec des explications au sec.

Le déroulement du parcours d'orientation en scaphandre :

L'entrainement:

Lors des deux premières séances, le jeune plongeur découvrira le matériel mis à sa disposition : la boussole ainsi que la carte des lieux.

L'encadrant, seul avec un enfant, devra dans un premier temps expliquer à l'enfant comment va se dérouler un parcours d'orientation en s'appuyant sur sa carte des lieux puis par la suite, il devra lui montrer comment utiliser la boussole. Le reporter et son encadrant partiront pour une plongée où le jeune plongeur aura tout le loisir de s'essayer à suivre un cap en immersion avec sa boussole en essayant de se souvenir des conseils de l'encadrant (pas pivoter avec la boussole, pas trop bougé, ...). Dans un deuxième temps, l'encadrant devra enseigner à l'enfant comment se diriger sous l'eau à l'aide uniquement de repères sousmarins, sans aucun instrument.

Lors des plongées d'entrainement suivantes, les plongeurs pourront être en binôme avec toujours un encadrant qui restera là pour les aider lors de

problèmes dans la communication entre eux, dans l'orientation intuitive, dans l'utilisation de la boussole, ...

Au fur et à mesure de la progression des plongeurs dans le domaine de l'orientation, l'encadrant sera alors de plus en plus là juste pour assurer leur sécurité.

Les plongées d'entraînement pourront aussi être des simulations de « compétition » mais avec une aide ou des conseils de l'encadrant pendant et/ou après la séance afin d'améliorer leur technique si nécessaire.

La « compétition » :

Lors des plongées de « compétition », les jeunes plongeurs seront obligatoirement en binôme avec un encadrant qui sera alors là uniquement pour la sécurité et en aucun cas pour aider les enfants pendant l'épreuve.

Dans un premier temps, il y aura un cours briefing (5 à 10 minutes) afin d'expliquer aux enfants quelle est la zone définie pour cette « compétition » et de déchiffrer avec eux les informations données sur la carte des lieux.

Une fois que tout cela effectué, chaque binôme recevra la planchette « indice 1 » au bord de l'eau et ce sera le début de la « compétition ». Chaque planchette « indice » devra mener le binôme vers un nouvel endroit où il découvrira une énigme à résoudre ou une action à réaliser afin d'obtenir l'indice suivant. Les planchettes « indice » seront soit découvertes sous l'eau par les enfants, soit données par l'encadrant lorsque l'action est menée à bien.

Chaque club restera bien évidemment libre de créer ses propres planchettes « indice » en fonction de la géographie de ses sites.

Quelques exemples de planchettes « indice » :



















Une « compétition » ne devra pas contenir plus de 10 planchettes « indice », ce qui représentera tout de même 10 étapes, puisqu'une « compétition » reste une plongée et que par conséquent celle-ci ne peut excéder les 25 minutes de plongée afin de respecter le manuel de formation technique.

Lors de la dernière étape, les binômes découvriront une planchette « fin de parcours » qui leur indiquera que la plongée est terminée.



Planchette « fin de parcours »

Si au bout de 25 minutes, certains binômes n'ont pas terminé le parcours, c'est alors leur encadrant qui devra arrêter la plongée et donc faire sortir son binôme de l'eau.

Pour une question de sécurité, si un des membres du binôme arrive sur réserve, avant la fin du temps réglementaire, ce sera la fin de la « compétition » pour les deux plongeurs.

Le binôme vainqueur de la compétition sera celui qui sera passée par toutes les étapes et qui terminera en premier. Si personne ne termine, ce sera le binôme qui aura réalisé le plus d'étape à la fin du temps imparti qui sera déclaré vainqueur.

Le parcours d'orientation en scaphandre se déroulant sur une saison complète au sein des clubs, c'est donc lors de chaque « compétition », que chacun des jeunes plongeurs marquera des points en fonction de son classement, par exemple :

- 3 points : pour les vainqueurs

- 2 points : pour les 2^{èmes}

- 1 point : pour les 3^{èmes}

Les enfants cumuleront donc des points tout au long de la saison; ce cumul de point s'effectuant de manière individuelle, les jeunes plongeurs pourront, à leur guise, changer de coéquipier lors de chaque « compétition ».

A la fin de la saison, vers la fin du mois de septembre, le plongeur, qui aura le plus de points, deviendra alors le « champion d'orientation en scaphandre de la saison » et recevra de la part de son club : un diplôme.



2) En P.M.T.

a. Le but du parcours d'orientation

Le parcours d'orientation en P.M.T. permettra aux jeunes plongeurs de se repérer depuis la surface grâce à l'utilisation d'instruments tels que la boussole dans une zone prédéfinie à l'aide d'une carte des lieux où ils pourront retrouver les points caractéristiques sous-marins de cette zone (les zones de sables, les roches, ...) comme lors du parcours d'orientation en scaphandre.

Ce parcours d'orientation en P.M.T. sera là aussi pour permettra aux enfants d'améliorer leur technique de P.M.T. ainsi que leur technique d'apnée nécessaire lors de certaines étapes du parcours.

De plus, ce parcours d'orientation permettra lors des compétitions réalisées au sein des clubs de développer un esprit d'équipe parmi les enfants puisque ce sera par équipe de deux plongeurs (et d'un encadrant pour assurer la sécurité évidemment) que se dérouleront ses épreuves.

Bien entendu, ce type de compétition d'orientation s'adresse à tous les enfants, dès 8 ans, et même à ceux qui ne sont pas titulaire d'un niveau de plongée. Une initiation à l'utilisation du matériel (palme, masque et tuba) sera nécessaire préalablement afin que les jeunes plongeurs soient autonomes lors des compétitions.

b. Les règles du jeu

i. La mise en œuvre du parcours d'orientation

Pour que le parcours d'orientation en P.M.T. se passe dans les meilleures conditions possibles, il est important que celui-ci se déroule dans un lieu abrité, protégé et balisé évidemment. De plus, ces sites ne devront pas avoir des fonds qui soient supérieurs à 3 ou 4 mètres.

Comme pour le parcours d'orientation en scaphandre, celui-ci pourra se dérouler soit lors de plongées d'entrainement spécifiques à cette pratique, soit lors de compétitions organisées au sein d'un club. Ces compétitions se dérouleront sur une saison complète de plongée (de mai à septembre) afin que les conditions météorologiques soient suffisamment bonnes pour les enfants avec une eau pas trop froide. Lors de chaque compétition les jeunes plongeurs cumuleront des points afin de définir « le champion d'orientation en P.M.T. » à la fin de la saison.

Lors des plongées d'entrainement, il sera indispensable d'avoir un encadrant pour au maximum trois plongeurs afin que l'encadrant puisse expliquer aux enfants l'utilisation de la boussole d'une part et que d'autre part, il puisse leur expliquer comment utiliser la carte des lieux qui leur sera fournie.

Lors des plongées en « compétition », les jeunes plongeurs seront obligatoirement en binôme, un encadrant sera aussi présent mais uniquement là pour la sécurité de sa palanquée. Les enfants devront à l'aide de leur boussole (une seule pour le binôme) et de leur carte des lieux réaliser leur parcours d'orientation le plus vite possible.

ii. Le matériel nécessaire

Pour le parcours d'orientation en P.M.T., le matériel nécessaire est le même que pour le parcours d'orientation en scaphandre (carte et boussole) et ce sera aussi à la charge des clubs proposant cette activité de le fournir en plus du matériel spécifique à la pratique du P.M.T.

iii. Le déroulement du parcours d'orientation

Ce parcours d'orientation en scaphandre devra se dérouler sur deux types de plongées : les entraı̂nements et les « compétitions ». Tous ces parcours se dérouleront toujours sur des fonds n'excédant pas 3-4 mètres.

Au cours de ces plongées, l'enfant sera toujours encadré comme cela est prévu dans le code du sport.

Afin de respecter le manuel de formation technique et dans l'objectif que ce parcours d'orientation en P.M.T. reste un plaisir pour les enfants, les plongées ne devront pas dépassées les 20 à 25 minutes dans l'eau. La séance quant à elle pourra être d'une durée supérieure avec des explications au sec.

Le déroulement du parcours d'orientation en P.M.T. :

L'entrainement :

Comme lors des entrainements pour le parcours d'orientation en scaphandre, c'est lors des deux premières séances que les jeunes plongeurs pourront découvrir, au maximum par trinôme, le matériel mis à leur disposition : la boussole ainsi que la carte des lieux.

Lors des plongées d'entrainement suivantes, les plongeurs évolueront toujours avec un encadrant qui sera là pour les aider lors de problèmes dans la communication entre eux, dans l'orientation grâce à la carte ou dans l'utilisation de la boussole.

Au fur et à mesure de la progression des plongeurs dans le domaine de l'orientation, l'encadrant sera alors de plus en plus là uniquement pour leur sécurité.

C'est aussi lors de ces premières séances que l'encadrant devra apprendre à ses plongeurs la règle principale en apnée : « lorsqu'une personne fait une apnée, les autre la surveille ».

Les plongées d'entraînement pourront aussi être des simulations de « compétition » mais avec une aide ou des conseils de l'encadrant pendant et après la séance afin d'améliorer leur technique si nécessaire.

La « compétition » :

Lors des plongées de « compétition », les jeunes plongeurs seront obligatoirement en binôme avec un encadrant qui sera alors là uniquement pour la sécurité et en aucun cas pour aider les enfants pendant l'épreuve.

La « compétition » du parcours d'orientation en P.M.T. se déroulera de la même manière que celle du parcours d'orientation en scaphandre avec les mêmes conditions au niveau du temps limite de l'épreuve.

Les seules différences se feront au niveau des planchettes « indice » qui comporteront des actions réalisables en P.M.T.

Certaines pourront tout de même être semblables entre les deux types de parcours.





Quelques exemples de planchettes « indice » spécifiques au P.M.T. :





Le binôme vainqueur de la compétition sera celui qui terminera en premier en étant passé par toutes les étapes et non pas celui qui ayant vu ses adversaires à un endroit, a sauté certaines étapes pour finir plus vite.

Le parcours d'orientation en P.M.T. se déroulant aussi sur une saison complète au sein des clubs, c'est donc lors de chaque « compétition », que chacun des jeunes plongeurs marquera des points en fonction de son classement.

Les enfants cumuleront donc des points tout au long de la saison; ce cumul de point s'effectuant de manière individuelle, les jeunes plongeurs pourront, à leur quise, changer de coéquipier lors de chaque « compétition ».

A la fin de la saison, vers la fin du mois de septembre, le plongeur, qui aura le plus de points, deviendra alors le « champion d'orientation en P.M.T. de la saison » et recevra de la part de son club : un diplôme.



3) Les échanges

Ce concept de parcours d'orientation, que ce soit en scaphandre ou en P.M.T., pourrait être adapté au niveau des régions et même au niveau de la France entière par le biais de la FFESSM.

En effet, il pourrait y avoir des « compétitions » entre clubs comme cela se fait dans d'autre discipline.

Cette diversité des régions et des espaces d'évolution (lac, mer, carrière, ...) permettrait aux jeunes plongeurs de découvrir des fonds sous-marins différents de ceux qu'ils ont l'habitude de voir, mais spécifiques à chaque lieu.

On aurait alors des diplômes régionaux et nationaux pour les champions d'orientation.

Chaque région pouvant bien évidemment personnaliser son diplôme afin qu'il reflète au mieux les caractéristiques sous-marines locales.

V. La « liste de course »

1) Le but de la « liste de course »

Le jeu « la liste de course » permettra aux jeunes plongeurs de découvrir la biologie marine typique de la région où ils plongent : la faune et la flore qu'ils ont pu ou qu'ils pourront rencontrer lors de leurs plongées que ce soit en scaphandre ou en P.M.T. Ce jeu pourra, en effet, aussi bien être réalisé en scaphandre, qu'en P.M.T., ce sera au choix du club organisateur du jeu.

De plus, lors de la « liste de course », les enfants auront aussi la possibilité de découvrir d'autres domaines de la plongée sous-marine comme la photo ou l'apnée par exemple. Par la suite si cela leur plaît, les jeunes plongeurs pourront alors commencer une formation dans une des diverses commissions présentes au sein de la FFESSM ou tout simplement améliorer leurs compétences au cours de leurs futures plongées.

Bien entendu, ce jeu ne s'adresse pas au débutant mais à tous les enfants, dès 8 ans, ayant déjà un niveau de plongée (plongeur de bronze, d'argent ou d'or) puisque cela requière une autonomie relative des plongeurs (un encadrant étant toujours présent au sein d'une palanquée).

2) Les règles du jeu

a. La mise en œuvre de la « liste de course »

Pour que la « liste de course » se passe dans les meilleures conditions possibles pour tout le monde, il est important que celle-ci se déroule dans un lieu abrité, protégé et balisé évidemment. De plus, il faudra que la visibilité soit bonne (6m verticalement et 10m horizontalement) et que la température de l'eau soit supérieure à $18^{\circ}C$ afin que les jeunes plongeurs ne soient pas contraints d'arrêter le jeu à cause du froid.

Lors des premières plongées, il sera indispensable d'avoir un encadrant par plongeur qui explique le fonctionnement de l'appareil photo et donne des conseils à l'enfant sur la prise de photo pour que celle-ci soit aussi nette que possible (bouger le moins possible, se poser au fond, ...).

En effet, la proximité entre l'encadrant et son plongeur est importante. Il faut que l'encadrant puisse être le plus disponible possible pour répondre à toutes ses

questions concernant le jeu de la « liste de course », l'appareil photo ou encore la plongée en général.

Lorsque les plongeurs seront à l'aise avec le matériel et le déroulement du jeu, des équipes seront formées : deux ou trois jeunes plongeurs maximum avec un encadrant.

b. Le matériel nécessaire

Le jeu de la « liste de course » étant une activité supplémentaire proposée par le club, tout le matériel sera fourni que ce soit pour la plongée en scaphandre, P.M.T ou pour le jeu en lui-même. Si l'enfant possède déjà du matériel, il pourra évidemment l'utiliser lors de ses plongées.

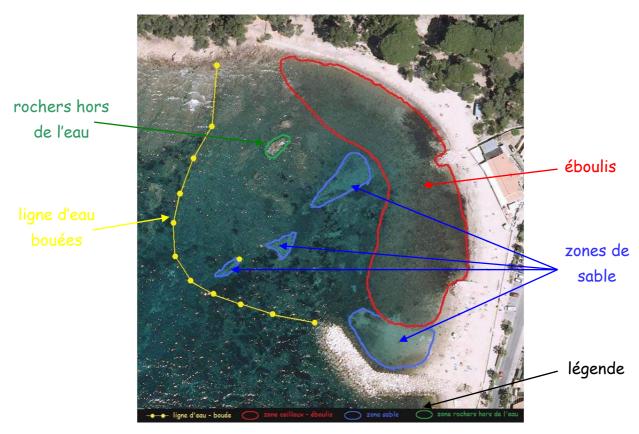
Le club fournira donc comme matériel spécifique pour le jeu : un appareil photo numérique avec son caisson étanche qui sera prêté à l'enfant et dont il aura la responsabilité durant la plongée, le club lui transmettra aussi une planchette immergeable « liste de course » contenant la liste des objets à ramener ou à prendre en photo. Il sera aussi remis aux participants un plan des lieux du déroulement du jeu avec ses points caractéristiques (sables, éboulis, rochers spécifiques, …) qui sera évidemment immergeable comme lors de la course d'orientation.



L'appareil photo et son caisson étanche



Planchette « liste de course » (exemple)



La carte des lieux

c. Le déroulement de la « liste de course »

Les enfants ont envie de fouiller partout pour trouver des objets divers et variés que ce soit un trésor ou pas. Ils aiment ramener un souvenir de leur plongée pour pouvoir partager ces moments privilégiés avec leur famille ou leurs amis : avec la « liste de course » cela va devenir possible.

Ce jeu sous-marin de la « liste de course » pourra se dérouler sur une ou plusieurs séances. Il se fera lors de plongées d'exploration sur des fonds compris entre 0 et 6 mètres quel que soit le niveau de plongée des enfants participant au jeu. En effet, cela permettra à tous les jeunes plongeurs, quel que soit leur âge et leur niveau, de participer à la même « liste de course » et donc de faire une compétition entre eux puisqu'ils devront trouver les mêmes objets dans une même zone délimitée.

Au cours de ces plongées, l'enfant sera toujours encadré par un E1 ou un Guide de Palanquée au minimum selon le niveau du plongeur. Ce seront les mêmes règles d'encadrement que celles indiquées dans le code du sport qui seront suivies afin de garantir la sécurité du jeune plongeur.

Afin de respecter le manuel de formation technique et dans l'objectif que ce reportage reste un plaisir pour les enfants, les plongées ne devront pas dépassées les 20 à 25 minutes d'immersion. La séance quant à elle pourra être d'une durée supérieure avec des explications, des comparatifs d'objets trouvés, ... le tout réalisé au sec.

Le déroulement de la « liste de course » :

1^{ère} séance:

Lors de cette première séance, le jeune plongeur va découvrir le matériel mis à sa disposition: l'appareil photo numérique ainsi que la carte des lieux et la planchette « liste de course » : tout le matériel indispensable pour le jeu. L'encadrant devra dans un premier temps exposer à l'enfant comment va se dérouler le jeu puis par la suite, il devra lui expliquer comment utiliser l'appareil photo et la carte des lieux pour se repérer.

Le reporter et son encadrant partiront pour une plongée d'exploration où l'enfant aura tout le loisir de tester son appareil photo en milieu sous-marin en essayant de se souvenir des conseils de l'encadrant (équilibre, pas trop bougé, ...). Il devra aussi essayer de se repérer sous l'eau grâce à sa carte : trouver des lieux indiqués, ...

A la fin de la première plongée et une fois au sec, l'enfant pourra tranquillement découvrir plus en détail avec son encadrant les différents types de planchettes « liste de course » qui existent : les planchettes « découverte », « intermédiaire », « expert », « débutant » ou « aguerri ». Sur chacune d'elle, il aura un aperçu des choses qui pourront lui être demandées.

Evidemment, il pourra aussi imprimer quelques-unes des photos réalisées en immersion afin de garder un souvenir de cette première séance.

Séances d'entraînement :

Lors des séances d'entraînement, les jeunes plongeurs pourront être par groupe de deux ou trois (idéalement deux) sous la responsabilité d'un encadrant.

L'encadrant pourra aider les enfants dans leur équilibre lors de la prise de photo mais en aucun cas, il ne devra faire les photos à sa place. De même que l'encadrant ne pourra pas réaliser une des actions demandée afin que la photo soit réalisée.

Il sera aussi là pour aider les plongeurs en cas de problèmes dans la communication entre eux ou où lors de problèmes avec leur carte des lieux (problèmes de repérage sous l'eau, ...).

Avant de partir plonger, les enfants devront choisir quelle type de planchette « liste de course », ils souhaitent avoir : découverte, intermédiaire, expert, débutant ou aguerri. Ensuite, ils devront lire attentivement la planchette « liste de course » choisie et se répartir le travail : il devra y avoir un roulement au niveau de chaque chose à réaliser ou à ramener. L'encadrant devra veiller à ce que ce ne soit pas toujours le même plongeur qui fasse tout.

Les objets à ramener ou à photographier présents sur la planchette « liste de course » n'ont pas d'ordre : les jeunes plongeurs pourront choisir eux-mêmes l'ordre dans lequel ils feront leurs recherches. Soit cela sera déterminé en surface, soit lorsqu'un plongeur prendra la planchette, il désignera ce qu'il veut faire.

Les plongées d'entraînement pourront aussi être des simulations de « compétition » mais avec une aide ou des conseils de l'encadrant pendant et/ou après la séance afin d'améliorer leur technique si nécessaire.

Séances de « compétition » :

Lors des plongées de « compétition », les jeunes plongeurs seront obligatoirement en binôme avec un encadrant qui sera alors là uniquement pour la sécurité et en aucun cas pour aider les enfants pendant l'épreuve.

Dans un premier temps, il y aura un cours briefing (5 à 10 minutes) afin d'expliquer aux enfants quelle est la zone définie pour cette « compétition », de déchiffrer avec eux les informations données sur la carte des lieux et de préciser si nécessaire les informations données sur la planchette « liste de course ».

Une fois que tout cela effectué, chaque binôme recevra sa planchette « liste de course » en fonction du niveau de difficulté désiré et ce sera le début de la « compétition ».

Les enfants auront alors quelques minutes pour se mettre d'accord sur l'organisation de leurs recherches : qui commence la cherche du premier objet ?, est ce que les recherches seront faites dans l'ordre ?, ...

Une fois, la mise au point effectuée, la plongée et le jeu démarreront.

En immersion, les jeunes plongeurs devront trouver un maximum d'objets demandés tout en restant dans la zone déterminée. Le binôme ne devra, en aucun cas, faire surface, cela serait considérer comme la fin de l'épreuve pour le binôme concerné.

Au bout du temps imparti pour le jeu, les jeunes plongeurs ressortiront et il y aura un décompte du nombre d'objet trouvé. Si l'un des plongeurs arrivait sur réserve avant la fin du temps imparti, c'est l'ensemble du binôme qui verrait la séance s'arrêter.

C'est le binôme qui aura trouvé le plus d'objet ou qui aura tout trouvé en premier qui sera déclaré vainqueur de la « compétition ».

Cette compétition pourra se réaliser sur une séance ou sur une période déterminée plus longue : les deux mois d'été, la saison complète, ...

Si c'est une « compétition » sur une séance, il peut y avoir la remise d'un diplôme pour le binôme vainqueur ainsi que l'impression des photos réalisées pour chacun des candidats.



Si, par contre, la « compétition » se déroule sur une période plus longue, c'est alors lors de chaque « compétition », que chacun des jeunes plongeurs marquera des points en fonction de son classement, par exemple :

41 / 67

- 3 points : pour les vainqueurs

2 points : pour les 2^{èmes}
1 point : pour les 3^{èmes}

Les enfants cumuleront donc des points tout au long de la période de jeu; ce cumul de point s'effectuant de manière individuelle, les jeunes plongeurs pourront, à leur guise, changer de coéquipier lors de chaque « compétition ».

A la fin de la période de jeu, le plongeur, qui aura le plus de points, deviendra alors le « champion de la liste de course » et recevra de la part de son club : un diplôme.



Dans tous les cas que ce soit en entraînement ou en « compétition », ce sera toujours l'encadrant qui signifiera aux jeunes plongeurs la fin de la plongée. Le temps maximum sera fixé par le Directeur de Plongée lors de chaque plongée.

3) Les différents niveaux de jeu

Le jeu de la « liste de course » pourra être décliné sous trois formes qui varieront au niveau de la présentation de la planchette de « liste de course » ou au niveau des documents pouvant être fournis pour aider plus ou moins les jeunes plongeurs.

Le niveau « Découverte » de la « liste de course » serait donc le niveau le plus facile, destiné aux plus jeunes plongeurs ou aux plongeurs débutant dans ce jeu et ayant peu de connaissance de la faune et de la flore sous-marines des lieux. Lors du jeu, il leur sera juste remis une planchette « liste de course » comportant, en plus de la liste des objets à trouver, une photo ou une image de l'objet à ramener.



Planchette « Découverte »

Le niveau « Intermédiaire » de la « liste de course » serait donc un niveau où les plongeurs ne sont pas toujours de leur connaissance de la faune et de flore sousmarines locales. Ils auront encore besoin d'aide pour identifier certaines espèces.

Lors du jeu, il leur sera donc remis une planchette « liste de course » comportant uniquement la liste des objets à trouver, en plus de la liste des objets à trouver, il leur sera remis un quide des espèces locales.



Planchette « Intermédiaire »



« Guide sous-marin des espèces méditerranéennes » (exemple)

Le niveau « Expert » de la « liste de course » serait donc le niveau le plus difficile, destiné aux jeunes plongeurs les plus expérimentés ayant une grande connaissance de la faune et de la flore sous-marines des lieux.

Lors du jeu, il leur sera donc juste remis une planchette « liste de course » comportant uniquement la liste des objets à trouver. Aucune autre aide ne sera à leur disposition : pas de photo, pas de planchette de poissons.



Planchette « Expert »

Lors d'un même jeu, il sera alors possible de mélanger les différents niveaux de planchettes « Découverte », « Intermédiaire » et « Expert ».

Ces niveaux n'étant pas des échelons obligatoires, les enfants pourront choisir lors de chaque jeu, la difficulté qu'ils veulent au niveau de leur planchette : si les plongeurs connaissent bien la faune et la flore du milieu où ils vont évoluer, ils pourront dès la première plongée avoir une planchette « Expert ».

Il est aussi possible de mettre une difficulté différente au niveau des objets à trouver. Pour cela, on fait une planchette « liste de course » avec de la faune et de la flore communément trouvées sur le site pour les enfants ayant des connaissances plus limitées sur les espèces sous-marines des lieux et une planchette « liste de course » avec des espèces plus difficiles à trouver pour les jeunes plongeurs les plus aguerris.



Planchette « liste de course » Plongeur débutant



Planchette « liste de course »
Plongeur aguerri

VI. Le reportage photo en méditerranée

1) Le but du reportage photo

Le reportage de photo sous-marine permettra aux jeunes plongeurs de découvrir la biologie marine typique de méditerranée : la faune et la flore qu'ils ont pu ou qu'ils pourront rencontrer au cours de chacune de leur plongée.

Après ce stage, ils seront capables d'identifier les principales espèces de poissons, de coquillages ainsi que les algues et les éponges qui vivent en méditerranée.

De plus, lors de leur reportage photo, les enfants apprendront à utiliser un appareil photo numérique sous-marin grâce aux précieux conseils de leur encadrant. Par la suite si cela leur plaît, les jeunes plongeurs pourront alors commencer une formation au sein de la commission photo de la FFESSM ou tout simplement améliorer leurs compétences photographiques au cours de leurs futures plongées.

Bien entendu, ce reportage photo s'adresse à tous les enfants, dès 8 ans, mais pas directement aux plongeurs débutants puisque ce type de reportage requière la maîtrise des fondamentaux de la plongée en scaphandre (équilibre - respiration - propulsion).

Il sera donc nécessaire que les enfants qui souhaitent faire un reportage photo aient déjà ou passe au préalable un niveau de plongeur : plongeur de bronze, d'argent ou d'or.

2) Le reportage photo en méditerranée

a. La mise en œuvre du reportage photo

Pour que le reportage se passe dans les meilleures conditions possibles, il est important que celui-ci se déroule dans un lieu abrité, protégé et balisé évidemment. De plus, il faudra que la visibilité soit bonne (6m verticalement et 10m horizontalement) et que la température de l'eau soit supérieure à 18°C puisque les jeunes photographes ne seront pas amenés à trop bouger lors de leur plongée. En effet, l'objectif est que les jeunes reporters fassent les photos les plus claires possibles sans trop se refroidir quand même.

Lors des premières plongées, il sera indispensable d'avoir un encadrant pour chaque jeune plongeur afin que l'encadrant puisse expliquer à l'enfant l'utilisation

de l'appareil photo et qu'il soit disponible pour répondre à toutes ses questions concernant le reportage, l'appareil photo ou la plongée en général.

Lors de la dernière plongée, il sera envisageable qu'un encadrant est la responsabilité de deux enfants au maximum puisqu'ils connaitront déjà les rudiments de la photographie et qu'ils sont déjà tous plongeurs de bronze, d'argent ou d'or donc ils savent évoluer en palanquée.

b. Le matériel nécessaire

Le reportage photo étant une activité supplémentaire proposée par le club, tout le matériel sera fourni que ce soit pour la plongée en scaphandre ou pour le reportage en lui-même. Si l'enfant possède déjà du matériel, il pourra évidemment l'utiliser lors de ses plongées.

Le club fournira donc comme matériel pour le reportage : un appareil photo numérique avec son caisson étanche qui sera prêté à l'enfant lors de chaque plongée et dont il aura la responsabilité durant la plongée, le club lui délivrera aussi lors de sa première plongée un livret de reportage photo en méditerranée que l'enfant pourra personnaliser tout au long de son stage avec l'aide de son encadrant.



L'appareil photo et son caisson étanche

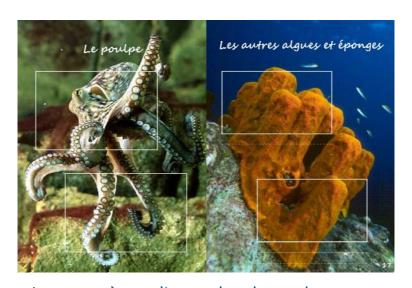


Le livret de reportage (cf. livret en annexe)

Le livret permettra au jeune reporter de garder un grand et bon souvenir de son reportage avec des pages où l'on retrouvera le reporter en photo ainsi que des pages où l'enfant pourra coller les photos des poissons ou de la flore qu'il aura rencontré et donc photographié lors de son stage.



La présentation du reporter



Les pages à remplir avec les photos du reporter

c. Le déroulement du reportage

Les enfants ont envie de ramener un souvenir de leur plongée pour pouvoir partager ces moments privilégiés avec leur famille ou leurs amis.

Ce reportage sous-marin devra se dérouler sur trois plongées d'exploration sur un fond compris entre 0 et 20 mètres suivant si le reporter possède le plongeur de bronze, d'argent ou d'or. Au cours de ces plongées, l'enfant sera toujours encadré par un E1 ou un Guide de Palanquée au minimum selon le niveau du plongeur. Ce seront les mêmes règles d'encadrement et de niveau d'évolution que celles indiquées dans le code du sport pour chaque niveau de plongée enfant qui seront suivies afin de garantir la sécurité du jeune reporter.

Afin de respecter le manuel de formation technique et dans l'objectif que ce reportage reste un plaisir pour les enfants, les plongées ne devront pas dépassées les 20 à 25 minutes d'immersion. La séance quant à elle pourra être d'une durée supérieure avec des explications au sec.

Le déroulement du reportage photo en méditerranée :

1^{ère} séance :

Lors de cette première séance, le jeune reporter découvrira le matériel mis à sa disposition : l'appareil photo numérique ainsi que le livret de reportage.

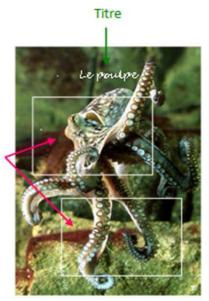
L'encadrant devra dans un premier temps exposer à l'enfant comment va se dérouler son reportage sous-marin puis par la suite, il devra lui expliquer comment utiliser l'appareil photo.

Le reporter et son encadrant partiront pour une plongée d'exploration où le jeune reporter pourra, à sa guise, tester son appareil photo en milieu sous-marin en essayant de se souvenir des conseils de l'encadrant (équilibre, pas trop bougé, ...).

A la fin de la plongée et une fois au sec, l'enfant aura tout le loisir de découvrir plus en détail avec son encadrant son livret de reportage. Il verra quelles photos, il pourra imprimer au club puis coller dans son livret aux emplacements indiqués.

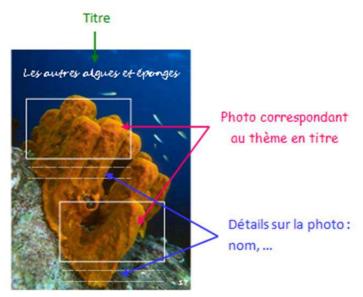
En effet, dans ce livret, le reporter trouvera des pages correspondants à la principale faune et flore de méditerranée où l'image du poisson, de l'algue ou du coquillage à mettre en photo est présente en arrière-plan. Cela permettra d'aider l'enfant lors de sa recherche sous-marine comme un grand reporter.

Photos à coller correspondant à la faune ou la flore en titre



Dans le livret, il trouvera également des pages où les titres resteront plus généraux tel que « les autres poissons » ou encore « les autres algues et éponges », ... Ces pages permettront à l'enfant de coller toutes les autres photos de la faune et la flore qu'il aura faites au cours de sa plongée.

Sur ces pages-là, il y a des lignes en dessous des cases destinées à recevoir les photos, ces lignes permettront à l'enfant d'écrire des détails sur sa photo comme : le nom du poisson ou de l'algue, ses caractéristiques et tout ce qu'il voudra.



Ce livret appartient à l'enfant et il pourra donc y faire tous les dessins, écrire toutes les informations qu'il désire y apporter.

2^{ème} séance :

Lors de cette deuxième séance, le reporter sera toujours seul avec un encadrant qui sera alors là pour assurer principalement sa sécurité et l'aider à perfectionner sa technique de photographie. L'encadrant pourra aider l'enfant dans son équilibre lors de la prise de photo mais en aucun cas, il ne devra faire les photos à sa place.

Avant de partir plonger, le reporter devra regarder sur son livret les poissons à photographier pour compléter son livret de reportage.

Pour savoir à quoi ressemblent la faune et la flore qu'il devra photographier, il pourra s'aider de la plaquette immergeable « Guide sous-marin des espèces méditerranéennes » qui est généralement présente dans les clubs de plongée.



« Guide sous-marin des espèces méditerranéennes »

Il pourra en effet entourer les poissons à prendre en photo ou écrire leur nom au dos de la plaquette sur la planchette blanche puis sous l'eau regarder à quoi ressemble le poisson noté sur la planchette. Cela ne l'empêchera évidemment pas de photographier les autres espèces qu'il pourra rencontrer.

De plus, une fois revenu de sa plongée, cette plaquette permettra d'identifier les poissons, les coquillages, les algues ou encore les éponges que l'enfant aura pu prendre en photo au cours de sa plongée et dont il ignore le nom.

Une fois la plongée terminée et surtout une fois au sec, comme lors de la première plongée, le reporter pourra imprimer les photos réalisées lors de cette plongée et les coller aux emplacements prévus pour dans son livret. L'encadrant sera toujours là pour l'aider et le conseiller dans ses actions.

3^{ème} séance :

Lors de cette troisième et dernière séance, l'encadrant pourra avoir au maximum deux reporters. Il faudra alors qu'il fasse attention à ce que les enfants passionnés par leurs propres photos restent tout de même ensemble.

Cette séance se déroulera comme la deuxième séance avec peut-être un choix différents au niveau de la faune et de la flore à photographier pour compléter le livret du reportage.

Une fois la plongée terminée et surtout une fois au sec, comme précédemment, le reporter pourra toujours imprimer les photos réalisées lors de cette plongée et les coller aux emplacements prévu pour dans son livret.

L'encadrant sera là pour au final remettre au jeune plongeur son diplôme de reporter photo sous-marin en Méditerranée.



3) L'ouverture sur d'autres régions

Ce concept de reportage photo pourrait être adapté aux différentes régions de plongée comme l'Atlantique nord, l'Atlantique sud ou encore la Manche; cela pourrait aussi être utilisé pour les divers milieux naturels de plongée fréquentés par les jeunes plongeurs comme les lacs ou les carrières par exemple.

Pour chacune de ces régions ou de ces milieux naturels, il faudra bien évidemment adapter le livret de reporter photo en fonction de la faune et de la flore spécifiques à chaque lieu. Il en va de même pour le diplôme que chaque région et que chaque club pourra même personnaliser afin que cela soit le plus représentatif du milieu sous-marin local.

Ainsi les jeunes reporters pourront découvrir au travers de plusieurs reportages la faune et la flore sous-marines présentent dans les différentes régions françaises.

Peut-être cela amènera-t-il les enfants à vouloir plonger dans les autres régions pour obtenir d'autres livrets de reportage ou d'autres diplômes comme une collection? Cela permettrait un échange plus important entre les différentes commissions régionales afin d'améliorer ce concept touristique.

VII. Le partenariat avec l'Education Nationale

1) Le but de ce partenariat

a. Un partenariat gagnant - gagnant

i. Les avantages pour l'Education Nationale

Le projet pédagogique proposé nécessite un partenariat entre l'Education Nationale et un club de plongée de la FFESSM.

L'objectif serait de permettre aux élèves de 4ème d'étudier un cas concret de leur cours de SVT (Sciences et Vie de la Terre) concernant la reproduction sexuée en milieu marin au travers de l'étude de diverses espèces de poissons lors de séances de plongée.

Cela se déroulerait évidemment pendant les heures de cours et en collaboration avec les professeurs de la classe qui peuvent être impliqués dans ce projet.

Tout d'abord, c'est le professeur de SVT qui sera concerné puisque c'est sur son cours que se basera l'étude de la reproduction des êtres vivants. Il faudra également que le travail soit fait avec le professeur d'EPS (Education Physique et Sportive) puisqu'en effet, il faudra inclure l'apprentissage de la plongée lors du premier cycle de formation de sport en 4ème.

D'autres enseignants, volontairement, pourront se joindre à ce projet comme le professeur d'arts plastiques qui pourra faire réaliser aux enfants des dessins pour illustrer leurs présentations ou le professeur de technologie qui pourra apprendre aux élèves à utiliser PowerPoint ou d'autres logiciels de présentation.

En effet, l'objectif est aussi de faire réaliser aux élèves une exposition concernant leur étude avec des photos, des schémas, ... pour expliquer à tous les autres élèves de l'établissement ainsi qu'autres professeurs et aux parents d'élève comme se déroule la reproduction sexuée en milieu aquatique.

ii. Les avantages pour les clubs de plongée et la FFESSM

Tout ceci sera aussi très avantageux pour la structure de plongée qui accueillera une classe puisque cela lui permettra d'avoir une activité en dehors de la saison de plongée. En effet, cette association avec l'Education Nationale devrait comprendre une période d'apprentissage de la plongée de Septembre à Novembre puis une période d'étude des espèces à partir du mois de Mars ou d'Avril

D'autre part, cette collaboration permettra de faire découvrir les activités de la FFESSM à un plus grand nombre de jeunes et par conséquent cela devrait se traduire par une augmentation des jeunes pratiquant la plongée.

Dans tous les cas, cela permettra une augmentation du nombre de jeunes licenciés que ceux-ci continuent après ou non, car de toute façon il sera nécessaire de délivrer une licence à chacun des élèves puisqu'ils passeront un niveau de plongée.

b. Le programme et les objectifs de l'Education Nationale

i. Le programme de SVT en classe de 4ème

Au cours du programme de SVT (Sciences et Vie de la Terre) en classe de $4^{\text{ème}}$, les élèves doivent, en autre, étudier « la reproduction sexuée et le maintien des espèces dans les milieux ».

Cette partie du cours de SVT comprend deux grands chapitres :

- la reproduction sexuée et la pérennité des espèces
- la reproduction sexuée et le milieu de vie

Le partenariat entre la FFESSM et l'Education Nationale permettrait donc aux élèves d'étudier une partie de leur programme : la reproduction sexuée en milieu sous-marin.

ii. Les objectifs de la classe de 4ème en SVT

Dans le cadre de la démarche d'investigation, l'éducation Nationale préconise, dès que l'étude s'y prête, de renforcer l'approche expérimentale du domaine étudié. Cela permettra de renforcer les apprentissages relatifs aux différentes capacités de la compétence « Culture scientifique et technologique ».

De plus dans les contextes un peu plus complexes, il est prévu de laisser une plus grande autonomie aux élèves dans l'expression de leurs résultats (schémas fonctionnels, observation au microscope ou à la loupe ...). C'est l'occasion également d'entreprendre les apprentissages liés à l'élaboration de modèles simples et d'exercer la capacité de synthèse qui se développe progressivement chez l'élève de cet âge.

Le tableau ci-dessous résume les moyens mis en place par l'Education Nationale, concernant la SVT, en fonction des compétences que doit atteindre un élève désirant accéder en classe de 3^{ème}.

Compétence à atteindre	Moyens mis en place
S'approprier un environnement informatique	- Réaliser un document avec un logiciel de traitement de texte, en insérant images numériques, graphiques,
de travail	- Rechercher des informations dans des bases de données, sur Internet.
Créer, traiter, produire et exploiter des données	- Observer à la loupe ou au microscope avec réalisation d'images numériques.
Adopter une aptitude responsable	- Être autonome lors des différentes recherches d'informations
S'informer, se documenter	- Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

Le projet pédagogique proposé permettrait aux élèves de développer un certains nombres des compétences citées dans le tableau.

Les objectifs spécifiques à notre étude :

Concernant la partie du programme de $4^{\grave{e}me}$ où l'Education Nationale travaillerait en collaboration avec un club de plongée, les objectifs de celle-ci se répartissent en deux grands domaines :

- les objectifs scientifiques :

- > parvenir à une généralisation concernant la reproduction sexuée
- > mettre en relation les conditions de reproduction sexuée et le devenir d'une espèce dans les différents milieux
- > renforcer l'idée de biodiversité et préparer l'approche du concept d'évolution

- les objectifs éducatifs :

Cette partie devra contribuer à l'éducation pour un développement durable, puisque les activités humaines influent sur les caractéristiques des milieux donc sur la reproduction sexuée et le devenir des espèces.

Ce projet pédagogique plongée - SVT permettra de répondre à un grand nombre de ces objectifs tant sur le plan éducatif que scientifique. Mais cela nécessitera un travail préalable afin que les enseignants et le club de plongée puisse proposer un vrai projet aux élèves tant sur le plan scolaire que sur le plan du loisir.

2) L'étude de la reproduction sous-marine

a. La mise en œuvre de l'étude

Afin que le projet se réalise comme il faut, il est nécessaire que les professeurs et le centre de plongée d'accueil établissent un planning commun en prenant en compte divers paramètres comme :

- les périodes de l'année où la plongée est envisageable pour les enfants
- la période destinée à l'étude de la reproduction sexuée en cours de SVT
- la période destinée à l'observation de la reproduction sexuée en plongée

- ...

i. Au sein de l'Education Nationale

Pour le bon déroulement de ce partenariat plongée - SVT, il est indispensable que les enseignants prévoient entre eux un plan de travail afin que cette étude soit planifiée sur l'année et dans les différents cours scolaires.

En effet, il serait préférable que l'étude soit envisagée comme ceci :

- L'apprentissage de la plongée :

Cela devra se passer lors des cours d'EPS du 1^{er} trimestre. L'activité plongée étant une activité qui prend du temps, il faudra que celle-ci soit planifiée lors d'un cours de sport ayant lieu l'après-midi. Evidemment, il sera aussi nécessaire de prévoir dans l'emploi du temps de ne pas prévoir d'autres cours lors de cette après-midi puisque cet apprentissage devrait dépasser les 2h de cours habituelles.

- L'étude de la reproduction sexuée :

Celle-ci devra se passer lors du cours de SVT. Cette partie du programme est généralement abordée au cours du 2ème trimestre par les enseignants. Ce cours de biologie est indispensable à la suite du déroulement du partenariat puisque c'est lors de cet enseignement que les élèves apprendront tous les mécanismes de la reproduction sexuée et qu'ils pourront par la suite observer les mécanismes étudiés avec des cas plus concrets.

Durant cette période, les élèves ne plongeront pas.

L'observation sous-marine de la reproduction sexuée :

Cette dernière partie du partenariat « l'observation sous-marine » de devra également se dérouler lors du cours de EPS, sur une après-midi comme lors de la première phase mais cette fois-ci, les élèves aborderont leur 3^{ème} trimestre scolaire (avril - juin).

- L'exposition:

L'exposition sera la conclusion du travail réalisé au cours de l'année scolaire par les élèves. Elle se fera donc à la fin de l'année vers le mois de juin et elle devra être à destination de tous les collégiens et tous les parents d'élèves

ii. Au sein du club de plongée

Pour que l'étude sous-marine se passe dans les meilleures conditions possibles, il est important que celle-ci se déroule dans un lieu abrité, protégé et balisé évidemment. L'idéal serait que la visibilité soit bonne (6m verticalement et 10m horizontalement) mais sachant que les plongées sont planifiées dans le temps, cela ne sera pas toujours possible. De même, il serait préférable que lors de chaque plongée, l'eau ne soit pas trop froide car cela limiterait le temps d'immersion des jeunes.

Lors de toutes les plongées en scaphandre, il sera indispensable d'avoir un encadrant pour deux plongeurs maximum afin que l'encadrant puisse expliquer à aux enfants l'utilisation de l'appareil photo et qu'il soit disponible pour répondre à toutes leurs questions concernant l'observation des espèces, l'appareil photo ou la plongée en général.

Par contre, lors des séances en P.M.T, un encadrant pour 4 enfants sera largement suffisant.

Le nombre de plongeur par palanquée ainsi que le niveau de l'encadrant respecteront évidemment les règles établies dans le code du sport.

Lors de partenariat, il s'agira d'accueil une classe complète soit environ 25 élèves. Les élèves évoluant par deux lors des séances scaphandre, cela nécessitera donc la présence de six ou sept encadrants en envisageant de faire deux tours au maximum de 20 minutes chacun. Lors des séances P.M.T, cela nécessitera le même nombre d'encadrants car bien que les élèves évoluent par groupe 4, ils seront tous dans l'eau en même temps.

b. Le matériel nécessaire

L'étude sous-marine de la reproduction sexuée étant une activité proposée dans le cadre du cursus scolaire et en partenariat avec l'Education Nationale, tout le matériel nécessaire sera fourni par le club d'accueil que ce soit pour la plongée en scaphandre ou pour l'étude des espèces sous-marines. Si des enfants possèdent déjà du matériel, ils pourront évidemment l'utiliser lors de leurs plongées.

Le club fournira donc comme matériel pour l'étude :

un appareil photo numérique avec son caisson étanche

Il sera prêté au groupe d'étude lors de chaque plongée et ils en auront donc la responsabilité durant la plongée.

- un livret d'étude

Lors de la première plongée d'observation (dernière partie du partenariat), le club ou les enseignants délivreront à chaque élève un livret d'étude concernant l'espèce sous-marine qu'il souhaite étudier.

Ce livret pourra être personnalisé par les jeunes plongeurs tout au long de leurs plongées avec l'aide de leur encadrant et de l'équipe enseignante.

- une planchette immergeable

Celle-ci sera également prêtée au groupe d'étude lors de chaque plongée, elle permettra aux enfants de noter tout ce qui leur parait nécessaire pendant la plongée.

- une planchette des poissons de méditerranée immergeable

Cette dernière leur sera remise par groupe lors de chaque plongée si les plongeurs le souhaitent.

Tout le matériel devra être restitué au club d'accueil après chaque séance de plongée. Seul le livret d'étude sera conservé par les élèves. Il sera donc à leur charge de penser à le ramener lors de chaque séance.



L'appareil photo et son caisson étanche



Le livret d'étude







« Guide sous-marin des espèces méditerranéennes »

Il faudra évidemment créer un livret d'étude spécifique à chaque espèce sousmarine étudiée par les élèves.

Quelques exemples d'autres études :







Le livret d'étude permettra au jeune plongeur de garder un grand et bon souvenir de son étude avec des pages où l'on retrouvera l'élève ou le groupe d'étude en photo ainsi que des pages où l'enfant pourra coller les photos des poissons qu'il aura étudié avec son groupe et donc photographié lors de ses plongées.

Ce livret lui donnera aussi la possibilité de noter toutes les informations recueillies, tant lors de ses plongées que lors de ses recherches, concernant l'espèce étudiée (castagnole, girelle, oursin, holothurie, ...).



La présentation du groupe d'étude et de l'étude



Les pages à remplir avec les photos

Généralités	La girelle femelle
Famille:	Ses caractéristiques:
Nom scientifique:	Sa taille:
Lieu glographique d'évolution:	Sa couleur : Sa forme :
Zone d'Evolution (professeur / type de zone):	Ses particularités:
Alimentation:	
Prédateurs:	

Le mode de reproduction	Les œufs
Période de reproduction :	Qui les garde pendant la gestation?
Mode d'accomplement:	Où sont-ils gardés ?
Temps de gestation :	Combien y a-t-il d'œufs conque (environ) lors de la reproduction?
Nombre de reproduction par an:	

Les pages à remplir avec les commentaires

c. Le déroulement de l'étude

Les enfants ont envie de ramener un souvenir de leur plongée pour pouvoir partager ces moments privilégiés avec leur famille ou leurs amis.

Cette étude sous-marine devra se dérouler en quatre étapes se répartissant tout au long de l'année scolaire (septembre à juin).

Les plongées se feront toutes dans la zone des 0 - 6 mètres que ce soit pour les plongées d'exploration ou d'apprentissage. Au cours de ces plongées, l'enfant sera toujours encadré par un E1 au minimum lors des séances d'enseignement et par un Guide de Palanquée au minimum lors des séances d'exploration.

Afin de respecter le manuel de formation technique et dans l'objectif que cette étude reste un plaisir pour les enfants, les plongées ne devront pas dépassées les 20 à 25 minutes d'immersion. La séance quant à elle pourra être d'une durée supérieure avec des explications au sec.

Le déroulement de l'étude de la reproduction sous-marine :

1ère partie : la découverte de la plongée

La première partie de cette étude va concerner l'apprentissage de la plongée sous-marine afin que les élèves soient autonomes lorsqu'ils aborderont l'étape d'observation de la reproduction sexuée.

Cette partie devra donc se dérouler durant les heures de cours d'EPS du collège du 1^{er} trimestre (septembre à début novembre) en accord avec le professeur.

Cependant la plongée étant une activité qui prend du temps, il sera nécessaire de prévoir une demi-journée pour chaque séance car les deux heures de sport consécutives prévues au programme ne seront pas suffisantes.

En effet, il est important que l'enseignement de la plongée se fasse au 1^{er} trimestre car cela permettra aux enfants d'évoluer dans une eau encore assez bonne en générale avec des conditions météo souvent correctes à cette période.

Ces séances de plongée auront donc lieu une fois par semaine, soit environ 10 séances réparties entre des évolutions en P.M.T et des évolutions en scaphandre. Lors de ces séances, il y aura une partie enseignement de la plongée puisqu'en effet, il faudra réaliser les divers exercices présents dans le manuel de formation technique concernant le plongeur de bronze.

A la fin de cette première partie, les élèves recevront donc leur niveau de plongeur : « le plongeur de bronze ».

2^{ème} partie : l'étude de la reproduction sexuée

La deuxième partie de ce partenariat sera à la charge du professeur de SVT puisqu'il s'agira durant le deuxième trimestre scolaire (décembre à mars) d'étudier en cours la reproduction sexuée comme indiquée dans le programme de SVT de l'Education Nationale.

Il faudra qu'à la fin de cette $2^{\grave{e}me}$ partie, les élèves sachent quelles sont les différentes étapes de la reproduction sexuée pour que l'observation sous-marine ait un intérêt.

De plus, il faudra que l'enseignant en association avec le centre de plongée élabore le livret d'étude sur les espèces que devront étudier les enfants.

3ème partie : l'observation des espèces

La troisième partie de cette étude sera l'observation sous-marine des divers cas d'études, choisis en collaboration par l'enseignant et le club de plongée.

Cette partie devra donc se dérouler durant les heures de cours d'EPS du collège du 3^{ème} trimestre (avril à juin) en accord avec le professeur de sport. Tout comme lors de la première partie de l'étude, il sera nécessaire de prévoir une demi-journée pour chaque séance car les deux heures de sport consécutives prévues au programme ne seront toujours pas suffisantes.

Il est important d'attendre le 3^{ème} trimestre scolaire pour réaliser l'observation sous-marine des espèces car il faudra que l'eau ne soit pas trop froide afin que l'évolution des enfants se passe dans les meilleures conditions possibles.

Ces séances de plongée auront donc lieu une fois par semaine, soit environ 10 séances réparties entre des évolutions en P.M.T et des évolutions en scaphandre. Lors de ces séances, il y aura deux parties :

- l'apprentissage de l'utilisation du matériel

Les enfants ont déjà tous le niveau « plongeur de bronze » puisque celui-ci leur a été délivré à la fin de la $1^{\text{ère}}$ partie du partenariat.

Lors des deux premières séances, les jeunes élèves vont découvrir le matériel principal mis à leur disposition : l'appareil photo numérique ainsi que le livret d'étude des espèces.

L'encadrant devra dans un premier temps expliquer aux enfants comment va se dérouler cette observation sous-marine puis par la suite, il devra leur montrer comment utiliser l'appareil photo. Les enfants n'auront qu'un appareil photo pour 2 qu'ils devront se prêter.

Lors de chacune des séances, l'encadrant et ses deux observateurs partiront alors pour une plongée d'exploration où les jeunes plongeurs auront tout le loisir de tester leur appareil photo en milieu sous marin en essayant de se souvenir des divers conseils de l'encadrant (équilibre, pas trop bougé, ...).

A la fin de la plongée et une fois au sec, les enfants auront tout le loisir de découvrir plus en détail avec leur encadrant les différents livrets d'étude de la reproduction sous-marine.

Il faudra alors que les élèves optent par groupe de 3 ou 4 personnes (idéalement 4 personnes) pour l'étude d'une des espèces proposées (girelles, castagnoles oursins, ...). Durant toute cette partie d'observation le groupe d'étude devra rester le même.

Lors des séances en scaphandre, les plongeurs seront toujours seul ou en binôme avec évidemment toujours un encadrant pour assurer leur sécurité. Au sein d'un même groupe d'étude les binômes pourront évidemment variés d'une immersion à l'autre. Par contre, lors des séances se déroulant en P.M.T, le groupe se retrouvera au complet avec un encadrant.

- l'observation de l'espèce

Ces séances d'observation se dérouleront pour partie en scaphandre et pour l'autre partie en P.M.T. Cela dépendra toujours du nombre d'encadrant disponibles et surtout des conditions météorologique en mer.

Lors des séances d'étude des espèces sous-marines, l'encadrant pourra aider les enfants dans leur équilibre lors de la prise de photo mais en aucun cas, il ne devra faire les photos à leur place.

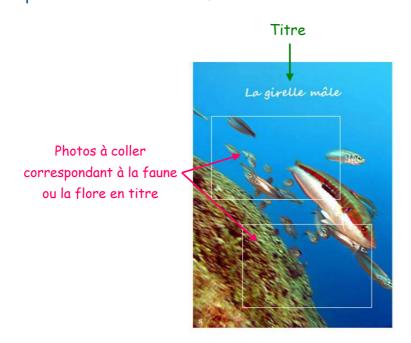
Avant de partir plonger, le groupe d'étude devra regarder sur le livret d'étude quels sont les poissons à photographier ou les informations à collecter pour pouvoir le compléter.

Pour savoir à quoi ressemblent la faune et la flore qu'ils devront photographier, les enfants pourront s'aider de la plaquette immergeable « Guide sous-marin des espèces méditerranéennes » qui leur a été prêtée (1 plaquette par binôme ou par groupe).

Le binôme pourra en effet entourer les poissons à prendre en photo ou écrire le nom des poissons sur la planchette blanche immergeable puis, une fois, sous l'eau regarder à quoi il ressemble. Il faudra alors se mettre à la recherche de l'espèce pour pouvoir prendre les photos.

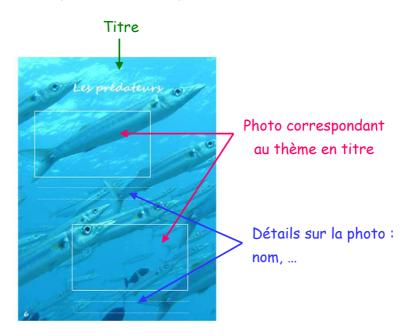
Une fois la plongée terminée et surtout une fois au sec, les élèves pourront imprimer les photos réalisées lors de leur plongée et les coller aux emplacements prévus pour dans les livrets. L'encadrant sera toujours là pour l'aider et le conseiller dans ses actions.

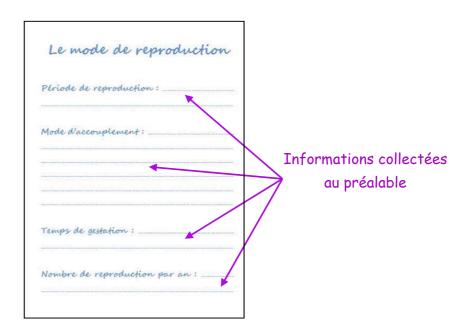
En effet, dans ce livret, le reporter trouvera des pages correspondants aux différents acteurs de la reproduction sexuée de l'espèce choisie. Cela permettra d'aider les enfants lors de leur recherche sous-marine.



Dans le livret, il trouvera également des pages où il y a des informations à collecter au préalable pour pouvoir faire les photos ensuite. C'est le cas, par exemple, des photos concernant les prédateurs de l'espèce ou ses lieux de vie. Pour ces informations-là, les élèves pourront faire des recherches en classe, au CDI ou chez eux grâce à des livres, Internet, ...

Sur ces pages-là, il y aura donc des spécificités de l'espèce à renseigner mais il y aura aussi des lignes en dessous des cases destinées à recevoir les photos, ces lignes permettront à chaque enfant d'écrire des détails sur sa photo comme : le nom du poisson, ses caractéristiques et tout ce qu'il voudra.





Les livrets d'étude appartiennent aux élèves. Ils pourront donc y faire tous les dessins, écrire toutes les informations qu'ils désirent y apporter.

Ces livrets leur serviront de base pour pouvoir faire leur exposition de fin d'année, il est donc essentiel qu'ils y rassemblent un maximum de renseignements et de photos.

Tout à la fin de cette partie d'observation, il sera remis aux enfants un CD contenant l'ensemble des photos qu'ils auront réalisées tout au long des plongées. Cela leur permettra également d'enrichir leurs présentations avec de belles photos représentatives de leur travail.

4^{ème} partie : l'élaboration de l'exposition

La dernière partie permettra de faire une exposition du travail réalisé, tout au long de l'année, lors du partenariat plongée - SVT. Elle devra donc avoir lieu en fin d'année scolaire c'est-à-dire vers la fin du mois de juin.

Pour cette exposition, les élèves devront préparer des posters, des photos, des présentations PowerPoint, ... afin d'illustrer la reproduction sexuée des êtres vivants en milieu marin.

Cette partie sera principalement à la charge de l'Education Nationale. Le club de plongée d'accueil n'aura plus alors de rôle à jouer.

Lors de cette exposition, il faudra que les enfants expliquent comment s'est déroulé le projet d'étude des diverses espèces en présentant les différentes étapes de leur travail avec évidemment une présentation des différents acteurs de la collaboration FFESSM - Education Nationale.

Cette exposition sera alors ouverte à tous les collégiens et les professeurs de l'établissement ainsi qu'aux parents d'élèves qui pourront tous admirer le travail réalisé durant l'année par la classe.

Ce travail charmera éventuellement d'autres professeurs sur le même sujet ou sur des sujets différents. Cela pourra alors conduire à de nouveaux partenariats qui permettront un enrichissement des deux parties.

Peut-être cela attirera-t-il d'autres jeunes vers la plongée sous-marine?

3) L'ouverture sur d'autres projets

Le partenariat FFESSM - Education Nationale pourrait être ouvert vers d'autres projets scolaires avec toujours une association avec les professeurs de SVT mais cette fois-ci pour les classes de $5^{\grave{e}_{me}}$ avec comme étude « la reproduction végétale ». Les études pourraient alors être orientées vers les coraux ou les éponges.

Peut-être cela peut-il aussi être mis en place pour d'autres classes (primaire, collège, lycée, ...)?

Une ouverture intéressante serait celle vers les centres aérés et les centres de vacances. En effet, il serait possible de se baser sur un projet similaire à celui développé ici mais dont les sujets et la complexité seraient adaptés en fonction de l'âge du public visé.

Lors des séances, il y serait alors nécessaire de faire compléter les aspects pédagogiques avec des aspects purement ludiques si l'on souhaite que ce jeune public reste intéressait par ce qui leur est proposé.

Lors de ces diverses coopérations, il sera évidemment essentiel de mettre un point d'honneur à faire respecter l'environnement par les enfants que ce soit lors des plongées mais il faudra aussi les amener à comprendre que cela est également indispensable dans la vie de tous les jours s'ils veulent pouvoir vivre dans un monde dont l'environnement reste préservé.

Conclusion

Enseigner la plongée à un enfant, c'est s'adapter, proposer une pédagogie bien ressentie, et surtout permettre une réelle progression dans l'élément. Il faut être attentif à l'enfant, à ses désirs et à ses besoins.

Toute découverte d'une nouvelle activité pour l'enfant est à aborder avec prudence. En effet, les enfants ne progressent pas tous de la même manière.

Toutes les activités exposées, ici, demanderont donc une adaptation à chaque enfant en fonction de son niveau mais surtout de ses envies. La plongée devra toujours rester un plaisir pour tous.

Dans ce mémoire, les activités sont principalement axées sur la plongée en Méditerranée mais il semble tout à fait envisageable de réaliser celles-ci dans d'autres régions où les jeunes plongeurs sont également présents.

De même, les activités sont notamment présentées comme se déroulant au sein de chaque club. Bien évidemment, il serait intéressant de développer celles-ci afin que des « compétitions » soient mises en place, comme dans beaucoup de disciplines sportives, au niveau des départements dans un premier temps puis des régions pour au final obtenir des « compétitions » nationales.

Toutes ces « compétitions » feront bien sûr partie d'un travail qui devra être mené au sein de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins : aussi bien au niveau régional que national.

Il existait déjà des activités pour les jeunes plongeurs en milieu artificiel avec « la mallette de jeux subaquatiques ». Maintenant, il pourra aussi exister des activités pour les jeunes plongeurs évoluant en milieu naturel.

Quelle meilleure manière que d'attirer des jeunes plongeurs dans notre fédération que de leurs proposer de nouvelles activités et donc de nouveaux plaisirs dans la plongée. Cela ne permettrait-il pas de rajeunir la population plongeuse?